

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

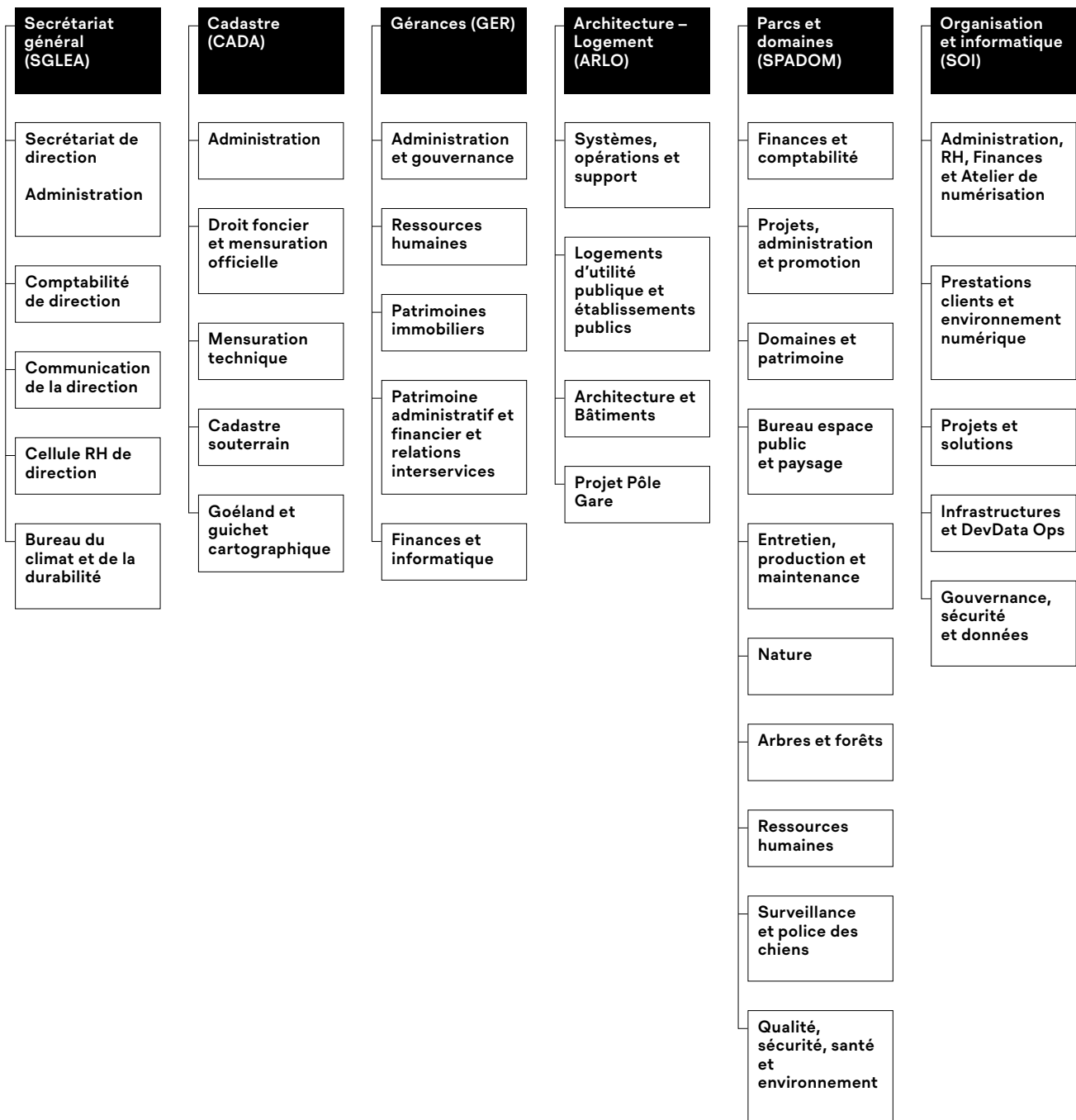


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Directrice



En début d'année, le Plan de gestion du Parc naturel du Jorat (PNJ) a été formalisé, ceci afin de pouvoir soumettre une demande de financement au Conseil communal (CC) pour les années 2025 à 2028. Ce plan fait l'état des lieux des projets réalisés jusque-là et présente les projets futurs. L'ensemble du document s'inscrit en pleine adéquation avec de multiples politiques publiques menées par la Ville de Lausanne en matière de durabilité, notamment avec le Plan climat, le Plan biodiversité, la valorisation de l'économie locale, la stratégie du patrimoine arboré ou encore l'Objectif canopée. Le Parc a pu inscrire un autre jalon d'importance à son existence: après avoir finalisé l'ensemble de ses démarches administratives et légales en 2023, il a été officiellement inauguré le 25 mai à l'Abbaye de Montheron en présence de M. le Conseiller fédéral Albert Rösti et de M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos ainsi que des représentantes et représentants de la Commune de Lausanne et des Communes du Jorat, des associations d'usagères et usagers et des partenaires de l'association Jorat parc naturel.

Concernant la politique du logement, pour répondre aux besoins des seniors de disposer de logements adaptés afin de prolonger leur autonomie à domicile et des familles en termes de logements adaptés à leur taille, la Ville de Lausanne et la Société Immobilière Lausanne pour le Logement S.A. (SILL S.A.) se sont alliées pour mettre en œuvre un projet pilote facilitant des échanges d'appartements au sein du patrimoine communal et de celui de la SILL S.A.

Indispensable à la vie, la biodiversité fragilisée doit plus que jamais être préservée. Afin de la promouvoir au niveau lausannois, la Municipalité a présenté son Plan biodiversité. Cette stratégie mise sur le renforcement de l'infrastructure écologique, la promotion de la biodiversité dans l'ensemble du territoire communal ainsi que sur l'implication de la commune et des privés. Réalisations concrètes en ce sens, les travaux d'aménagement et de remplacement des plantes annuelles et bisannuelles au profit de vivaces se sont terminés au début du printemps. Renforcement des fleurissements, nouvelles plantations d'arbres, valorisation des surfaces d'accès au lac et biodiversité augmentée: les quais d'Ouchy proposent depuis un nouveau visage au public et une avancée pour le climat. Citons également l'Objectif canopée et sa 4^e saison consécutive de plantations qui voit parcs, rues et avenues de la ville accueillir 1'743 nouveaux arbres et naître 10'000 m² de bosquets et massifs boisés.

Au printemps, une nouvelle fontaine a vu le jour dans le parc de Montbenon. Pensée pour amener plus de fraîcheur et animée de jets d'eau et d'un système de brumisation, la fontaine a immédiatement trouvé son public. Cette réalisation a été agrémentée par la plantation d'arbres ainsi que par un dégrappage partiel participant au renforcement des qualités écologiques, ludiques et spatiales du parc.

Durant l'été, la manifestation «Lausanne Jardins 2024» intitulée «Entre l'eau en nous» s'est installée sur les rives du Léman. Sur 6 kilomètres, de la Chamberonne à la Vuachère, 40 jardins sur terre et sur le lac ont exploré la thématique de l'eau et offert une réflexion sur des enjeux actuels tels que la ville éponge, la biodiversité, mais également la cohabitation de cette dernière avec les loisirs. Une édition qui verra, comme toutes les autres, des jardins pérennisés.

Cette année, la Municipalité a publié la première édition du suivi du Plan climat. Il présente, sur la base d'indicateurs, l'évolution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal

et partage de nombreuses informations décrivant les actions en cours. Également en ligne avec son Plan climat, la Commune, en partenariat avec Beaulieu S.A. et l'association Matériuum Lausanne, s'est engagée concrètement à favoriser la construction durable par l'ouverture d'une ressourcerie de matériaux de construction.

Dans la ligne de la récente obtention du label Numérique Responsable de niveau 2, la Ville a, par des actions concrètes et ciblées, placé au cœur de sa stratégie informatique le numérique responsable et privilégié, dans un premier temps, des mesures autour des thèmes de la valorisation du matériel et de sa durée de vie, de la sensibilisation du personnel et des achats informatiques.

Du côté de l'Unité Pôle Gare, la Ville a profité du démarrage des travaux CFF sur l'avenue Louis-Ruchonnet (construction de l'un des futurs accès au sous-sol de la place de la Gare) pour implémenter des améliorations concrètes pour ses utilisatrices et utilisateurs (rapprochement des arrêts de bus, signalétique et marquage au sol, dépose-minute, etc.) Au boulevard de Grancy, préfigurant une portion des futurs espaces publics du quartier et favorisant l'émergence d'une zone piétonne, une placette a été inaugurée au printemps. Au quartier des Fleurettes, la Municipalité a confirmé sa volonté d'aménager les espaces publics du quartier en affirmant son engagement en faveur d'aménagements conviviaux, conjugués avec une mobilité active et apaisée et le renforcement significatif de la végétalisation et de l'arborisation. Enfin, la Municipalité a mis à l'enquête publique le réaménagement pérenne de la place de la Gare et de ses rues connexes qui vise à proposer un espace public fonctionnel, permettant une meilleure accessibilité aux trains, aux métros et aux bus, largement piétonnisé et végétalisé au cœur de Lausanne, tout en maintenant l'entier des usages de mobilité. La population a pu découvrir ce projet majeur lors d'une séance de présentation publique.

Au rang des nominations, la Municipalité a désigné M^{me} Yanick Aeby au poste de secrétaire générale de la Direction LEA, M^{me} Catherine Borghini Polier au poste de cheffe du Service d'architecture et du logement (ARLO), et M. Vincent Nainemoutou au poste de chef du Service d'organisation et d'informatique (SOI). Enfin, dirigé par M. Jeremias Blaser, le Bureau du climat et de la durabilité (BCD) a été créé afin de regrouper les Unités environnement, durabilité et participation, climat, prévention des accidents dus aux chantiers, et la déléguée au développement durable, comme proposé par la Commission de gestion.

A l'occasion de son 150^e anniversaire, le collège de St-Roch a dévoilé le résultat de 4 ans de rénovation. Ce projet a présenté de nombreux défis et la rénovation a permis de conserver la valeur patrimoniale de l'édifice, tout en répondant aux besoins actuels. Il a également été une belle opportunité pour végétaliser les alentours. À Montoie, le collège est entré dans sa dernière phase de travaux avec la rénovation de la salle de gymnastique.

S'agissant des vignobles, la Direction LEA a eu le plaisir d'inaugurer une nouvelle suite et une nouvelle chambre au Domaine du Burignon (Lavaux), portant ainsi le nombre de chambres disponibles à 5. Depuis, la nouvelle structure en charge de l'accueil propose différents événements liés à l'art et la culture, des mariages, des visites de cave et la jouissance de la terrasse avec vue, étoffant ainsi l'offre de l'œnotourisme en pays romand.

Avec la signature d'une convention en marge de la 222^e Mise des Vins, la Ville de Lausanne, en partenariat avec Swiss Wine Promotion S.A. (SWP) et Lausanne Tourisme, a pu renforcer son engagement pour représenter la Suisse et son vignoble au sein du réseau «Great Wine Capitals». Cette collaboration renouvelée met l'accent sur la promotion de l'œnotourisme et le rayonnement des vins suisses, dont ceux de Lausanne, dans le monde entier.

Enfin, les vins des Domaines de la Ville de Lausanne se sont à nouveau distingués avec une place dans le top 150 des vigneronnes et vigneron du Guide Gault & Millau.

Secrétariat général logement, environnement et architecture (SGLEA)

Principales missions du service

Le SGLEA est constitué de 5 unités:

- administration;
- comptabilité de direction;
- communication de direction;
- ressources humaines de direction;
- Bureau du climat et de la durabilité (BCD).

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la communication, de la comptabilité et de la cellule des ressources humaines à l'échelle de la direction LEA.

Les 4 premières unités citées ci-dessus accompagnent les contributions du service fortement axées sur la coordination des activités de la direction LEA. La diversité des missions et activités permet de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service.

Le BCD, quant à lui, est devenu un organe qui soutient et développe au sein de l'administration un grand nombre de politiques publiques, comme la promotion de la santé, la durabilité, la participation, la qualité de l'environnement, du climat ou encore de la sécurité des chantiers dans l'espace public. De par ses compétences, ses prérogatives et ses responsabilités, ce bureau interagit avec toutes les directions de l'administration communale.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA	8.30	8.30	9.30	7.90
Bureau Climat et Durabilité	-	-	12.00	10.90
Bureau Pôle Gare*	-	-	4.70	4.70
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	6.50	6.80
Environnement	2.60	2.60	-	-
Unité Climat	2.40	2.30	-	-
Unité durabilité et participation	4.00	3.00	-	-
Unité prévention des accidents	2.00	2.00	-	-
Total service	26.20	24.00	32.50	30.30

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	6.30

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Unité administrative				
Administration SGLEA	10	8.30	10	7.90
Bureau Climat et Durabilité	-	-	13	10.90
Bureau Pôle Gare*	-	-	6	4.70
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	8	6.80
Environnement	3	2.60	-	-
Unité Climat	3	2.30	-	-
Unité durabilité et participation	4	3.00	-	-
Unité prévention des accidents	2	2.00	-	-
Total service	31	25.70	37	30.30

* Le Bureau Pôle Gare a été rattaché administrativement au SGLEA le 1^{er} décembre 2024

Apprenties et apprentis

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Unité administrative	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	4
mouvements 2024		
		entrant(s)
Nombre de transfert(s)	-	1
Total service	2	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	3	0.10	2	0.01
Auxiliaires mensualisé-e-s	4	1.13	2	0.85
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*	1	*
Total service	7	1.23	5	0.86

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

L'année 2024 aura été marquée par la création du Bureau du climat et de la durabilité (BCD), le 1^{er} février 2024, qui concentre désormais les unités précédemment intitulées environnement, climat, développement durable, durabilité et participation, et prévention des accidents dus aux chantiers.

Ce réaménagement au sein de la structure du SGLEA a nécessité la précision de nouvelles interactions et coordinations au sein de ce bureau, avec une définition des priorités et des ressources nécessaires aux différents enjeux de politique publique qui y sont portés et traités. Le secrétaire général alors en place ayant pris le poste de responsable de ce bureau, une nouvelle secrétaire générale est arrivée en juin.

Le SGLEA a ainsi pu soutenir non seulement les projets du BCD qui sont explicités ci-après mais aussi participer et donner de la visibilité aux projets développés au sein de la direction LEA, notamment par ses compétences de communication, d'accompagnement en termes de ressources humaines ou encore administratives et comptables.

Principales activités 2024

Administration

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice telles que la préparation des séances du Conseil communal, la préparation des séances hebdomadaires de la Municipalités (837 objets soumis et adoptés durant l'année, composés de 227 affaires courantes, 225 adjudications et mandats et 385 permis d'abattage ou élagage), ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers; elle a ainsi la charge de la coordination administrative interne et externe à la direction. Avec l'arrivée de la nouvelle secrétaire générale, une nouvelle organisation a été mise en place afin de gagner en efficacité et permettre une meilleure répartition des tâches.

Convivialité et espace public: politique publique des édicules

Construit en 1913 comme arrêt de tramway, l'édicule de Rumine a une vocation artistique depuis 2018 grâce à la politique publique des édicules en collaboration avec le Service de la culture, qui vise à dynamiser ces petits bâtiments. Une nouvelle œuvre l'investit tous les 2 ans.

Dès décembre 2024, c'est l'œuvre «Quatre mains» de l'artiste Anna Kawahara qui est proposée. L'artiste, née en 1990 à Fukuoka au Japon, propose une œuvre composée de 4 collages. Ces créations, métaphores poétiques des saisons, font écho à l'ouverture continue de l'édicule tout au long de l'année.

Durant le second semestre a débuté, en collaboration avec le Service d'architecture et du logement, la planification pour la rénovation de 3 édicules dont les chantiers débiteront dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Comptabilité de direction

Les principales tâches en 2024 ont été les suivantes:

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et validation des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds communal pour le développement durable (FDD).

En 2024, la comptabilité de direction a également:

- apporté activement son soutien à la rédaction de la partie financière des préavis et notes à la Municipalité élaborées par les services de la direction;
- participé, pour la partie financière, à différents groupes de travail, notamment sur des projets menés par le Service des parcs et domaines (SPADOM);
- apporté une importante contribution à la poursuite du déploiement des logiciels Abalmmo et Abacus avec, entre autres, des soutiens personnalisés aux services et une collaboration avec le Service des finances (SFIN).

Unité communication de la direction LEA

En 2024, l'Unité communication a poursuivi sa mission de mise en valeur des activités de la direction LEA. Elle a notamment défini et mis en œuvre les stratégies de communication des projets de la direction et des services. Elle a fourni des prestations de communication en collaboration avec les différents services et partenaires sur diverses thématiques telles que le suivi du Plan climat, la création de la ressourcerie des matériaux de construction, Lausanne Jardins 24, la mise à l'enquête de la place de la Gare. Elle a assuré la présence de la direction sur les différents canaux de communication de la Ville de Lausanne en contribuant entre autres à la diffusion de communiqués de presse et de publications sur les réseaux sociaux. Enfin, elle a entretenu les relations et les liens à l'externe et à l'interne avec la presse, le Bureau de la communication de la Ville et le réseau des responsables et chargées et chargés de communication des directions.

Ressources humaines (RH)

L'Unité RH de la direction se compose d'une RH de la direction-RRHD à 90%, d'une RRH de services du SGLEA, du Service du cadastre (CADA) et du Service d'architecture et du logement (ARLO) à 80% et d'une assistante RH-ARH à 50% (pour le SGLEA et CADA). En raison d'un congé maternité, le poste d'assistante RH-ARH a été remplacé pour un taux de 35%. Afin d'assurer une continuité des prestations, le delta administratif a été absorbé par la RRH et la RRHD, occasionnant une importante charge administrative.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RRH de services (SGLEA – CADA – ARLO) a contribué notamment aux résultats suivants:

- 16 campagnes de recrutement dont celles en lien avec la nouvelle politique d'assainissement énergétique;
- soutien, appui et conseil RH aux cheffes et chefs de service, plus particulièrement à la nouvelle secrétaire générale de la Direction et à la nouvelle cheffe du Service d'architecture et du logement;
- soutien et appui RH pour la création du BCD;
- conseil et appui à un projet d'accompagnement des cadres pour CADA;

- suivi des dossiers RH sensibles (absences longue durée, cas disciplinaires, etc.) pour SGLEA, CADA et ARLO;
- pilotage du projet de révision des métiers d'architecte cheffe et chef de projet et de la filière géomatique, en collaboration avec le SPEL;
- participation active à des groupes de travail pilotés par le SPEL sur le nouveau référentiel de compétences et les entretiens de collaboration;
- soutien au SGLEA, à CADA et ARLO pour la communication des résultats de l'enquête de satisfaction du personnel et contribution à l'identification des mesures à prendre.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa conseillère municipale, la RRHD a contribué notamment aux résultats suivants:

- soutien et appui aux responsables RH des services de la direction, plus spécialement au SOI en l'absence de la RRH pendant plusieurs mois;
- recrutement d'un nouveau chef du Service d'organisation et d'informatique, d'une nouvelle cheffe du Service d'architecture et du logement, d'une nouvelle secrétaire générale de la Direction;
- définition et déploiement du nouveau référentiel de compétences au sein de la Direction;
- coordination avec les services et suivi des mesures prises suite à l'enquête de satisfaction du personnel communal;
- participé au comité de pilotage du projet du défi «Mixité»;
- participé au groupe de travail des nouvelles descriptions de poste des métiers finance;
- interface avec le SPEL pour toutes les consultations RH (règlements, management RH, apprentissage, formation);
- accompagné au niveau RH le Service des gérances pour la résiliation du mandat CPCL;
- suivi des dossiers sensibles RH LEA, notamment ceux de SPADOM et SOI;
- soutien et appui RH auprès de la SILL S.A.

Bureau du climat et de la durabilité (BCD)

Le Bureau du climat et de la durabilité (BCD) a formellement été créé le 1^{er} février 2024 par décision municipale. Ce bureau regroupe en son sein les unités précédemment rattachées au SGLEA, à savoir:

- l'Unité environnement et le délégué à l'environnement;
- l'Unité durabilité et participation;
- l'Unité climat;
- le Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers;
- la déléguée au développement durable.

Les objectifs du BCD visent une meilleure qualité de l'air, moins de bruit et de pollution, une alimentation locale, saine et produisant moins de déchets, des chantiers plus sécurisés, un usage responsable des ressources environnementales et une réduction progressive des émissions de CO₂, ainsi qu'une ville plus fraîche dans laquelle la population s'engage et se mobilise en tant qu'actrice également.

Depuis le 1^{er} février, le BCD a débuté un processus de consolidation afin de préciser sa structure, ses prestations et ses priorités pour les années à venir. En parallèle et sans exhaustivité, plusieurs réalisations importantes exposées ci-après ont vu le jour.

Modélisation climatique

Dans le cadre de son Plan climat, la Ville de Lausanne a commandé une modélisation climatique à un prestataire spécialisé. Cette étude permet d'évaluer l'ampleur des changements climatiques et d'identifier les secteurs les plus concernés. Les cartes produites permettent d'évaluer

le climat d'aujourd'hui et celui de demain, en 2060, sur le territoire lausannois. Le dispositif teste également les effets de 2 mesures d'adaptation aux changements climatiques, l'arborisation et la désimpermeabilisation (retrait des matériaux de recouvrement des surfaces et remplacement par une surface perméable) et constitue une base de données importante pour leur mise en œuvre. Les résultats de la modélisation climatique ainsi que la méthodologie appliquée sont présentés en détails dans le rapport final ad hoc et de façon succincte dans le résumé exécutif, tous 2 disponibles en ligne. Ils ont également été présentés directement dans de nombreuses entités administratives concernées ou intéressées par le sujet. Par ailleurs, les cartes produites peuvent être consultées sur le guichet cartographique interne et certaines d'entre elles sont disponibles au grand public. Ces cartes sont accompagnées de fiches de métadonnées ainsi que d'un guide d'utilisation.

Suivi du Plan climat

Le Plan climat, publié et adopté par le Conseil communal en 2021, contient d'ambitieux objectifs en termes d'émissions directes de gaz à effet de serre. Déclinés en objectifs sectoriels pour les principaux domaines émetteurs – bâtiments, énergie, déchets, mobilité – le Plan climat liste également un grand nombre de mesures d'action publique. Leur mise en œuvre doit permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Afin de suivre l'implémentation des mesures et d'évaluer leurs effets, un suivi du Plan climat a été développé. Ce dernier contient de nombreux indicateurs permettant de modéliser et de comprendre les émissions directes de gaz à effet de serre de la ville dans son ensemble, mais aussi de l'administration communale. Pour l'heure, limité au volet d'atténuation (ou réduction des émissions de gaz à effet de serre) du Plan climat, ce dernier sera enrichi par des indicateurs du volet d'adaptation aux changements climatiques dès 2025. Il sera mis à jour une fois par an.

Le suivi est disponible sur le site Internet de la Ville.

Observatoire de l'environnement

La phase test relative à l'Observatoire de l'environnement est terminée. La pertinence et le potentiel des mesures de bruit, de température et des particules fines avec les micro-capteurs choisis (40 capteurs sont actuellement déployés) ont été confirmés par la Municipalité. Les défis techniques, tant au niveau du terrain que de la gestion des données, ont également pu être mis en évidence et sont à prendre en compte pour la suite du développement du réseau. Le projet de l'Observatoire de l'environnement devra être pérennisé par le biais d'un préavis début 2025.

En parallèle au réseau de mesure, des actions de communication et de participation ont été entreprises autour de la thématique de la qualité de l'air en 2023 et en 2024. 3 fiches d'informations ont été publiées sur le site Internet de la Ville, accompagnées d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux, les écrans t-l et des articles dans le Journal communal. Le projet participatif «Capt'Air», en collaboration avec l'Université de Lausanne et le FabLab de Renens, a remporté l'appel à projet «Interact 2023» et a donné lieu, entre autres, à plusieurs ateliers de construction de capteurs de particules fines par la population. Ces actions ont mis en avant l'intérêt du public sur les questions environnementales.

Suivi de la pollution des sols aux dioxines et communication de proximité

Depuis la découverte de la pollution des sols aux dioxines, la Commune, de concert avec le Canton, s'est préoccupée d'être transparente et de communiquer les différentes recommandations ou les restrictions selon les usages et le degré de pollution. Ainsi, dans la continuité des années précédentes, plusieurs actions spécifiques ont été menées en 2024 sur le terrain, notamment pour communiquer au plus proche des populations concernées. Ce sont 4 séances in situ avec les locataires et un Centre de vie enfantine et 3 séances publiques dans les quartiers les plus touchés qui ont eu lieu en mai et juin 2024.

Ce dossier important mobilise toujours le BCD ainsi que les autres services communaux concernés, dans le but d'évaluer de manière aussi exhaustive que possible les conséquences de cette pollution des sols en tenant compte des différents usages des parcelles.

Promotion de la santé

En 2024, le groupe de travail inter direction de promotion de la santé s'est réuni à 2 reprises avec pour priorité la préparation de la relabellisation «Commune en santé» prévue en 2025

ainsi que la collecte des données y relatives. Ce processus a également permis de proposer des pistes pour améliorer l'ancrage de la promotion de la santé au sein de l'administration avec l'identification de moyens pour en augmenter la visibilité et les priorités d'actions. Ces éléments sont en cours de finalisation.

Le BCD poursuit son travail de sensibilisation et limitation de l'exposition des publics vulnérables aux perturbateurs endocriniens. En plus du suivi des 2 programmes «Perturbateurs endocriniens: de la sensibilisation à l'action» en faveur du personnel professionnel de la petite enfance et «Moins de perturbateurs endocriniens pour mieux grandir» à destination des familles, divers ateliers de sensibilisation ont été donnés, notamment en mai à Unisanté dans le cadre d'un colloque sur la thématique de l'alimentation, des perturbateurs endocriniens et des nanoparticules ou encore lors d'un colloque au sein d'une crèche privée subventionnée.

Et si...?

Le travail sur la transition écologique et sociale dans le cadre de la démarche «Et si...?» s'est poursuivi durant l'année 2024 avec l'accompagnement des quartiers de la Bourdonnette et de la Borde dans la définition de projets collectifs pour leur quartier. Parallèlement, les outils existants pour faciliter le passage à l'action ont été promus et développés. Une campagne de communication pour inciter à la location de la malle à jeux a été effectuée au printemps. En automne, une version améliorée du catalogue d'actions recensant les actions collectives et individuelles en faveur de la transition écologique et sociale et les sources de financement offertes par la Commune de Lausanne a été publiée.

Participation

Depuis l'adoption du préavis N° 2023/11 «Stratégie municipale pour la participation 2023–2026», la Ville de Lausanne a mis en œuvre le déploiement des 5 axes.

Une nouvelle formation en matière de participation a été développée dans le cadre du premier axe, visant à professionnaliser l'administration lausannoise afin de renforcer l'efficacité et la qualité des démarches. Elle sera offerte à une trentaine de collaboratrices et collaborateurs pour sa première édition début 2025. Pour favoriser l'intelligence collective, l'efficacité et les synergies, la Commune souhaite ouvrir cette formation à d'autres villes dans le cadre du réseau participatif des collectivités publiques qu'elle a initié (axe 5), en coordination avec la Faïtière suisse de participation et Coord 21.

Dans le déploiement de projets participatifs innovants (axe 2), le BCD accompagne les services pour cadrer et concevoir une démarche adaptée puis la mettre en œuvre pour diverses politiques publiques et projets, comme le Plan lumière lausannois ou le réaménagement de diverses rues, places, parcs et quartiers. Le BCD a donc accompagné plus d'une vingtaine de démarches participatives en 2024. Toutes diverses, elles visent tantôt la population en général ou des publics spécifiques qui participent habituellement peu. 2 démarches innovantes (axe 2) ont, par exemple, été déployées, avec des jeunes adolescentes et adolescents neurodivergents en collaboration avec l'association Atipikey dans le cadre du réaménagement de la place du Tunnel et des préaux scolaires lausannois, de manière ludique.

Une série de documents de bonnes pratiques sont en cours d'élaboration et compléteront la publication intitulée «Le participatif, un guide pour accompagner vos démarches participatives» produit en 2023 avec, notamment, une boîte à outils ainsi que des fiches méthodologiques pour mobiliser largement les publics et les quartiers (axe 3).

Concernant l'axe 4 visant à ancrer et développer l'eParticipation, une évaluation de la plateforme «Lausanne participe» a été réalisée à l'interne et auprès de la population en collaboration avec l'atelier 5D d'Emploi Lausanne ainsi que dans le cadre d'un travail de mémoire de Master à l'Université de Lausanne via le programme Confluence, espace de recherche-action collaborative, porté par le Collaboratoire.

La Politique alimentation durable

Pour donner suite aux résultats de la Restauration collective durable II (RCD II) en 2023, Rapport-préavis N° 2019/42 «Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale», le préavis RCD III est en voie de finalisation afin de pérenniser la politique de restauration collective durable de la Ville.

En 2019, dans le cadre des mesures menées par le Plan RCD, un groupe de travail sur l'alimentation durable avec les villes de Zürich et Bâle a été mis en place. Soutenu par l'Union des villes suisses (UVS), ce groupe de travail a depuis été rejoint par plusieurs autres villes et communes suisses. Dans ce cadre, la création d'une charte de l'alimentation durable pour les villes et communes suisses a été élaborée par les représentantes et représentants des Villes de Lausanne, Bâle, Zürich, Berne, Genève, Fribourg et St-Gall. La Ville de Lausanne a ratifié la Charte fin 2024; le lancement officiel national étant prévu le 4 mars 2025.

Economie circulaire

La validation du plan construction circulaire a permis la création d'une ressourcerie des matériaux de construction inaugurée le 28 octobre 2024, en collaboration avec Beaulieu S.A. et l'association Matériuum Lausanne. La formation de 2 jours a été finalisée au sein de l'administration afin de favoriser les pratiques de réemploi dans la construction, notamment en lien avec le plan d'assainissement énergétique du bâti et le Plan climat lausannois. Finalement, un travail est initié sur l'élaboration d'une directive interne de construction circulaire et la définition de critères de circularité dans les appels d'offre et divers concours.

Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers

Le Bureau de la prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC) est composé de 2 ingénieurs spécialisés dans la construction et la sécurité de chantiers. Ceux-ci interviennent en amont sur l'étude des plans de construction en inscrivant des charges au permis de construire et, dans leur travail quotidien, par la validation des plans d'installation et la vérification des mesures de sécurité principalement axées pour le public.

En 2024, le nombre de chantiers (sur la voie publique, constructions, rénovations, etc.) sur le territoire communal a été très important (367 analyses de dossiers soumis à un permis de construire pour 398 permis délivrés et 182 affaires traitées formellement relatives à des travaux non soumis à l'obtention d'un permis de construire, mais impactant le domaine public), avec une légère augmentation des accidents (5 accidents bénins), mais aucun cas mortel, ni blessé grave n'est à déplorer.

En plus de ses engagements habituels, PREVACC est un accompagnant majeur au suivi de travaux de génie civil tels que le chantier de la gare, le tram t1, les travaux du parking de la Riponne etc., ainsi que pour les assainissements énergétiques des immeubles propriété de la Ville.

Tableau contrôle des grues et accidents

Années	2022	2023	2024
Contrôle de grues*	29	27	25
Accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours	14	12	17

* en 2024, bien que le nombre de chantiers soit en augmentation, sur beaucoup d'entre eux, les livraisons sont effectuées par camion grue mobile. Ces poids-lourds ne font pas l'objet de contrôles techniques comme les grues, mais la logistique des manœuvres est supervisée.

Service du cadastre (CADA)

Principales missions du service

Le Service du cadastre est constitué de 5 unités:

- administration;
- droit foncier et mensuration officielle;
- mensuration technique;
- cadastre souterrain;
- Goéland et guichet cartographique.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines:

- de la coordination des procédures à incidences spatiales;
- du droit foncier;
- des mensurations officielles et techniques;
- du cadastre des conduites souterraines;
- du traitement et de publications de géodonnées informatiques.

Par la mise à disposition de l'outil Goéland, le service s'occupe aussi des références territoriales. Cet outil, développé, maintenu et mis à disposition par le Service du cadastre (CADA), joue un rôle fédérateur au sein de l'administration. Il s'agit d'une solution de gestion du savoir de l'administration permettant notamment de conduire et de documenter les processus administratifs. Le service forme aussi 4 apprentis géomaticiens.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CADA	2.75	2.75	2.75	2.70
Cadastre souterrain	10.80	10.30	10.90	9.90
Droit foncier et mens. off.	5.40	5.40	5.50	5.50
Goéland et guichets cartogr.	8.20	7.80	7.80	7.80
Mensuration technique	5.85	5.65	6.25	5.65
Total service	33.00	31.90	33.20	31.55

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	0.20

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Administration CADA	3	2.75	3	2.70
Cadastre souterrain	11	10.30	10	9.90
Droit foncier et mens. off.	6	5.40	6	5.50
Goéland et guichets cartogr.	8	7.80	8	7.80
Mensuration technique	6	5.65	6	5.65
Total service	34	31.90	33	31.55

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Droit foncier et mens. off.	3	4
Total service	3	4

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
Total service	3	2

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	1	0.42	-	-
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	1	0.42	0	0.00

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

Fin de la numérisation des réseaux souterrains

Dès 2008, le Service du cadastre a commencé la numérisation des réseaux souterrains sous gestion des services communaux. Avec la fin de la numérisation du réseau de chauffage à distance, le CADA arrive au terme d'une mission de longue haleine nécessaire pour le système d'information. La Ville dispose ainsi désormais de géodonnées de qualité et structurée pour affronter les prochains défis en matière de distribution de fluides et permettant également de simplifier les processus de mise à jour et de diffusion.

Servitudes intéressant la Commune de Lausanne

Mis à disposition en 2023 sur le guichet cartographique interne, la géodonnée «Servitude» a été complétée en 2024 par plusieurs familles de servitudes. Pour rappel, il s'agit de la numérisation de toutes les assiettes de servitudes qui concernent la Commune. Cette géodonnée, additionnée aux autres déjà présentes sur le guichet cartographique, permet une analyse géospatiale plus aisée pour tous les projets à incidence spatiale.

SORA

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation européenne en matière de drone, toute organisation souhaitant utiliser des drones professionnels, notamment en milieu urbain, doit obtenir de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) une autorisation spécifique «SORA» (Specific Operation Risk Assessment, ou plus simplement une autorisation d'exploitation). Après plusieurs mois de travail avec un bureau spécialisé, le Service du cadastre a obtenu une telle autorisation durant l'été 2024.

Projet LiDAR 2024

Sur mandat du SPADOM, le service a piloté un projet visant à obtenir de nouvelles données LiDAR (Light Detection and Ranging, en d'autres termes un nuage de point 3D classifié selon la nature du sol). Ces données permettent notamment de déterminer la surface de canopée, mais permettent également de disposer de données 3D de précision sur l'ensemble de

l'agglomération lausannoise utiles à tout projet de développement urbain. La dernière acquisition mandatée par Ville de Lausanne remontait à 2012.

Principales activités 2024

Administration

L'Unité administrative constitue le point d'entrée pour la Direction LEA, le Secrétariat général LEA, ainsi que pour le Service du cadastre. Ses missions principales sont un accueil et un service de qualité aux habitantes et habitants et aux partenaires de la Commune, ainsi qu'un soutien administratif pour le service et les différentes unités du SGLEA. Les autres missions principales de cette unité sont le suivi d'affaires à l'aide de l'outil Goéland, le traitement du courrier interne et externe, l'établissement et le suivi du budget de fonctionnement, ainsi que le contrôle budgétaire, la constitution de toutes servitudes foncières et personnelles et de mention de droit public en lien avec la Commune, la mise en forme et l'archivage des conventions foncières pour l'ensemble de la Ville, la mise à jour de la base de données des parcelles, ainsi que la gestion du stock de fournitures et de papier pour le service et pour le SGLEA.

Droit foncier et mensuration officielle

L'Unité droit foncier et mensuration officielle assure principalement 3 rôles: celui de spécialiste du droit foncier, celui de bureau de géomètre exclusif pour la Commune de Lausanne et celui d'autorité publique.

En tant que spécialiste du droit foncier:

- participation active au projet de développement du quartier Malley-Gazomètre sur les communes de Prilly et Renens notamment en matière de recherche de solutions foncières en lien avec le développement du Plan d'affectation;
- participation à la mise en place d'un cadre conventionnel avec les différents acteurs gravitant autour du pôle Chauderon, notamment dans le cadre du projet de développement du métro m3 (projet remanié en 2024);
- accompagnement du Service de l'urbanisme dans le cadre de l'étude et de l'élaboration des différents plans d'affectation pour les aspects fonciers, notamment dans le cadre du remplacement du Plan général d'affectation (PGA) et de l'élaboration du Plan d'affectation communal (PAcom) des territoires forains;
- négociations foncières (cessions de terrains, servitudes, etc.) dans le cadre des divers projets communaux, notamment le développement des cheminements de mobilité active;
- mise en œuvre de la stratégie de valorisation des parcelles communales «hors-ligne» laissée en jouissance à des tiers décidée en 2023 avec l'UAPI et une délégation municipale;
- membre de la Commission immobilière de la Commune de Lausanne;
- membre de la Commission d'information foncière cantonale du métro m3 (CIFm3).

Pour le rôle de géomètre de la Ville, il s'agit notamment de:

- établir les extraits cadastraux légaux pour les besoins de la Commune, tels que plans pour les enquêtes publiques, plans de servitude pour le registre foncier, plans pour mention ou autres plans spéciaux;
- établir les dossiers pour la mise à jour du plan du registre foncier pour tous les biens-fonds communaux lors de nouvelles constructions ou de modifications de limites de parcelles;

- diffuser une base de plan cadastral à jour aux services communaux pour leurs besoins;
- déterminer les lisières de forêts avec l'inspecteur cantonal dans le cadre de projets de la Ville ou dans le cadre de l'élaboration de plan d'affectation;
- établir diverses cartes ou plans sur demande des services communaux.

Pour le rôle d'autorité publique, il s'agit notamment de:

- gérer et diffuser les limites des constructions et les périmètres d'implantation nécessaires à l'implantation des nouvelles constructions;
- analyser et autoriser, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), toutes les demandes de fractionnement de parcelles sur le territoire communal;
- participer à l'analyse des demandes de permis de construire en collaboration avec l'Office des permis de construire, notamment pour les aspects géométriques et fonciers (environ 630 affaires traitées);
- autoriser les réalisations d'ancrages sous le domaine public ou privé communal;
- contrôler l'implantation des nouvelles constructions sur tout le territoire communal (environ 30 contrôles d'implantation et 50 contrôles de niveau de dalle de rez-de-chaussée effectués);
- recenser les sondes géothermiques forées dans le sous-sol lausannois (mesures sur place et recensement sur le guichet cartographique interne à l'administration, une quarantaine de chantiers en 2024);
- attribuer et gérer les adresses de bâtiments, notamment dans le cadre de la démarche de féminisation des noms de rues;
- répertorier et taxer les empiètements immobiliers sur le domaine public;
- suivre la mise à jour permanente des nouvelles constructions sur le plan du registre foncier pour tout le territoire communal par délégation du Canton (en 2024, 57 rappels aux propriétaires, 14 mises en demeure).

Mensuration technique

L'Unité mensuration technique réalise des missions pour les projets communaux et des ouvrages existants tels que: suivis de chantier, implantations, levés topographiques, acquisition d'images par drone, mutations et abornements, contrôles de stabilité d'ouvrages, relevés laser-scanner, déterminations de volumes, etc.

Pour l'année 2024, quelques opérations particulières peuvent être signalées à titre d'exemples:

- finalisation du suivi du chantier de la STEP de Vidy (phase 3: contrôle de stabilité continu par géomonitoring, implantations d'ouvrages, contrôles d'exécution);
- relevé 3D par drone du bateau historique «la Vaudoise» pour la vidéo de présentation du projet de réaménagement du port d'Ouchy;
- acquisition d'images par drone pour la modélisation 3D du quartier de Chailly dans le cadre du PACom;
- mesures de déformations de la conduite de dérivation des eaux de la Louve dans le tunnel Tridel, ainsi qu'une conduite de transport d'eau pour le compte du Service de l'eau (EAU);
- suivis de chantiers: place de la Riponne, Plaines-du-Loup, Maison de quartier des Plaines-du-Loup, Malley (Usine-à-Gaz), réservoir de Montalègre;
- relevés laser-scanner 3D:
 - usine de traitement des eaux du lac de Bret;
 - bâtiment administratif de la STEP pour la modélisation en BIM (Building information model, sorte de jumeaux numérique du bâtiment);
 - stations de pompage pour le Service de l'eau;
- contrôle et réglage de rails pour postes de transformation des SiL;

- implantation et pose de gabarits;
- gestion du réseau de points fixes (PFP3) du territoire communal;
- différents contrôles de stabilité (t-l, chantiers communaux, ouvrages d'art et bâtiments communaux notamment);
- mise en place d'une base d'étalonnage pour les instruments du CADA dans le sous-sol de Port-Franc 18.

Cadastre souterrain

Mise à jour des réseaux et diffusion

L'Unité cadastre souterrain relève, en fouilles ouvertes, toutes les conduites (nouvelles et en service) situées sur le domaine public communal ou sur les propriétés communales, ainsi que les conduites appartenant aux services gestionnaires de la Commune de Lausanne, sur le domaine public et privé.

- périmètre d'intervention: communes de Lausanne, Epalinges, Renens, Prilly, Jouxteins-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Le Mont-sur-Lausanne;
- 4'100 interventions des équipes de terrain (3'800 en 2023), 38'000 points déterminés en planimétrie et en altimétrie (34'000 en 2023);
- mise à jour des bases de données dans un délai généralement inférieur à une semaine;
- 1'700 commandes de géodonnées délivrées généralement dans un délai d'une demi-journée (1'600 en 2023).

Dématérialisation des plans graphiques et amélioration des données

- numérisation des plans de détail du réseau de chauffage à distance (CAD), en collaboration avec le Service patrimoine des SiL (PAT); 58% des données ont été numérisées par CADA, 26% par PAT, avec un solde restant de 16% pour 2025;
- numérisation du réseau d'eau potable de la commune de Cugy et mesures complémentaires sur le terrain préalablement à la reprise du réseau par le Service de l'eau (EAU) au 1^{er} janvier 2025;
- amélioration continue des bases de données (réseaux de distribution et d'évacuation des eaux, gaz);
- reprise des données de SISOL-Synthèse-Electricité et mise à niveau des données dans LIDS-Electricité.

Méthodes d'acquisition des données

Débutés en 2023, les tests d'une nouvelle solution d'acquisition des données par photogrammétrie terrestre, en complément aux méthodes d'acquisition classiques par mesures à l'aide des différents systèmes Satellites (GNSS) ou mesures tachéométriques, ont été poursuivis et affinés, avec une utilisation à plus grande échelle. Des cas d'utilisation où cette méthode peut remplacer avantageusement les méthodes d'acquisition classiques ont été établis. Cette solution apporterait assurément une plus-value importante aux données mises à disposition par le CADA et répondrait aux demandes d'autres services, comme le Service de l'eau (EAU) ou les Services industriels (SiL).

Goéland, guichets cartographiques

L'application Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être employée par le personnel de l'administration communale sans coût de licence. Elle a été intégralement développée au sein du CADA, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs des guichets cartographiques externes et internes.

L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standards éprouvées sous licence libre telles que Linux, Nginx, Postgres/PostGIS.

Durant l'année 2024, plus de 2'200 employés et employées de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2024, 473'678 affaires (408'890 en 2023) sont traitées par plus de 30 services ayant collaboré pour plus de 2'033'420 prises de positions documentées (1'911'947 en 2023). Fin 2024, 2'142'991 documents électroniques sont indexés dans Goéland (2'022'357 en 2023). Ces documents ont été consultés plus de 16,1 millions de fois en interne.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2024 sont les suivantes:

En lien avec les systèmes d'informations géographiques (SIG):

- projet LIDAR 2024, rédaction du cahier des charges, pilotage et contrôle des résultats;
- production des produits dérivés à partir du LIDAR 2024 (notamment canopée);
- transformation des exports des plans DWG pour la mensuration officielle et le cadastre des conduites;
- analyse spatiale de géophones dans le cadre d'une campagne de prospection soutenue par les SiL;
- support technique pour la transition du logiciel de mutation cadastral (Intercad -> rmData);
- réalisation de projets pour d'autres services notamment SPSL, URB, EAU et SPADOM;
- processus pour la mise en production des projets FME (outils de transformation de géodonnées).

En lien avec le guichet cartographique de la Commune de Lausanne (disponible sur le site de la Ville):

- migration des serveurs GeoMapFish sur 2.7.1;
- LIDAR 2024 – ajouts des informations d'altimétrie et des données des profils MNS;
- augmentation de l'étendue des fonds de plans afin d'inclure complètement Echallens;
- nouvelle représentation des conduites du cadastre souterrain avec leur largeur;
- ajout de la thématique «Plan climat»;
- ajout de la fonctionnalité «accroche-objet» pour le dessin sur certaines couches;
- contrôles qualités et adaptations pour le processus d'import des données de la MO;
- ajout de la thématique «Energie» pour les SiL;
- ajout des couches «Espaces frais» et «Servitudes» passages et canalisations.

En lien avec le développement de l'outil Goéland:

- collaboration avec le SOI pour l'élaboration d'une stratégie d'évolution de la solution Goéland;
- développement d'une nouvelle interface (Vue3-Vuetify) de gestion des rues et adresses;
- mise en œuvre de plusieurs nouveaux types d'affaires génériques;
- mise en œuvre de 2 nouveaux types d'affaires spécialisées pour SPADOM;
- développement d'une solution de gestion des arbres d'avenue «Sanarbo»;
- réalisation d'évolutions dans le code pour le support UTF8;
- POC développement d'un Micro-Service en Go selon cloud native déployé sur K3S;
- installation d'un cluster de test Kubernetes/K3S avec CNI Cilium.

Service des gérances (GER)

Principales missions du service

Administration et gouvernance

- conduite et coordination des différents domaines du service;
- consolidation de la gouvernance du service et rationalisation de l'organisation;
- suivi des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne;
- représentation de la Commune dans des conseils d'administration de sociétés immobilières.

Ressources humaines

- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation.

Patrimoines immobiliers

- gérer le parc immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité;
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.);
- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville;
- gérer les immeubles du Fonds Edouard et Hortense Pache;
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML);
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP), ainsi que suivre l'évolution des contrats;
- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville;
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale;
- assister les services dans la recherche de solutions de location.

Finances et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métier;
- superviser l'informatique du service dans sa globalité;
- assurer le suivi et la maintenance du logiciel de gestion immobilière;
- enregistrer toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers;
- enregistrer toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que gérer la trésorerie des parcs immobiliers de la CPCL, de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière;
- établir les budgets et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement;
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concierges	4.04	3.57	4.04	3.57
Direction	5.00	6.00	5.00	5.00
Finances & Informatique	9.30	9.40	9.80	9.00
Intendance	30.00	30.00	30.00	29.83
Pat admin & rel. interservices	11.40	10.90	11.90	9.90
Patrimoines immobiliers	20.70	19.50	20.70	18.50
Total service	80.44	79.37	81.44	75.79

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	1.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Concierges	23	3.57	22	3.57
Direction	6	6.00	5	5.00
Finances & Informatique	12	9.40	12	9.00
Intendance	66	30.00	66	29.83
Pat admin & rel. interservices	12	10.90	11	9.90
Patrimoines immobiliers	20	19.50	19	18.50
Total service	139	79.37	135	75.79

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Direction	4	2
Intendance	3	2
Total service	7	4

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	9	5
	–	–
Total service	9	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	9

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	26	0.93	26	0.48
Auxiliaires mensualisé·e·s	15	10.40	16	8.03
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	4	*
Total service	45	11.33	46	8.51

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

L'année 2024 aura été marquée par la résiliation du mandat de gérance par la CPCL au 31 décembre 2024. L'année a ainsi été consacrée à organiser et à assurer le transfert des personnes et des activités de GER à la CPCL. Pour ce faire, le Service des gérances a fait preuve d'agilité afin de s'adapter d'un point de vue organisationnel et d'affectation des ressources de façon itérative à chaque étape pour la remise du mandat. L'année s'est terminée avec une livraison, en temps, en heure et en qualité de tout ce qui devait l'être. Par ailleurs, d'un point de vue des procédures financières, il faut relever que GER a respecté la première échéance de compensation équivalent à la résiliation du mandat de CHF 2.7 millions. Aujourd'hui, les gérantes et gérants ayant eu en charge le patrimoine de la CPCL à GER sont engagés par cette dernière qui pourra aussi pleinement assumer ses choix en termes de politique des loyers et d'allocation de budget pour les entretiens de ces immeubles.

L'année 2024 a surtout été dédiée à la remise à flot du service: réorganisation interne pour des équipes plus agiles et donc plus efficaces; positionnement de personnes clés aux postes clés; reconstitution de l'équipe comptable; valorisation de 104 logements aux Plaines-du-Loup; rattrapage des retards dans la gestion des dossiers pour un meilleur service aux locataires; démarrage de la numérisation, qui est essentielle à une gestion moderne; et surtout des réajustements majeurs du nouvel outil informatique à cause des manquements du partenaire externe en charge de son implémentation. Au 31 décembre 2024, il ne restait que 12 appartements vacants sur le patrimoine Ville, 21 appartements vacants sur le patrimoine remis à la CPCL et 1 appartement vacant du patrimoine de la SILL S.A.

Principales activités 2024

Administration, ressources humaines et gouvernance

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- engagement de la nouvelle responsable financière de service après le départ de la cheffe du Domaine finances et informatique et engagement de la nouvelle adjointe à la responsable financière de service après le départ de l'adjointe à la cheffe du Domaine finances et informatique;
- engagement de la fiduciaire BDO S.A. pour le soutien de la comptabilité;
- engagement de gérantes et gérants d'immeubles auxiliaires et d'assistantes et assistants de gérances auxiliaires afin de pouvoir répondre au besoin en lien avec la gestion du portefeuille de la CPCL;
- prise en charge de l'Unité patrimoines de tiers (PIT) par le responsable du Patrimoine financier Ville au 30 juin 2024 après le départ de la cheffe;
- gouvernance agile pour le Patrimoine financier Ville;
- reprise de 7 collaboratrices et collaborateurs par la CPCL au 31 décembre 2024.

Domaine patrimoines immobiliers

Ci-après, les éléments importants des 2 unités du domaine.

Patrimoines immobiliers de tiers (PIT)

CPCL historique/CPCL – ex-COLOSA/SILL S.A./Fonds Edouard et Hortense Pache (FDPA)

L'Unité PIT est en charge de la gestion complète des mandats de tiers, qu'il s'agisse de location et de technique, y compris de l'établissement et du suivi des budgets annuels sur la base des options et décisions prises par les mandants.

Nombre de logements et nouveaux baux à loyer établis en 2024:

- CPCL – 3'704 logements, 501 nouveaux baux à loyer établis dont 293 pour des logements;
- SILL S.A. – 663 logements, 220 nouveaux baux à loyer établis, dont 173 pour des logements;
- Fonds Edouard et Hortense Pache – 13 logements, pas de nouveau bail à loyer établi.

Soit au total 4'380 logements et 721 nouveaux baux à loyer établis.

L'année 2024 a été marquée par la fin de mandat de la CPCL au 31 décembre 2024.

S'agissant de la SILL S.A., la mise en valeur du projet Métamorphose s'est poursuivie en 2024 avec la Pièce urbaine B, 104 appartements ont été loués, à la route des Plaines-du-Loup 51a–51b–53.

Pour l'année écoulée, des rénovations ont été entreprises:

- chemin de Montelly 41–41A – transformation des ascenseurs;
- chemin d'Entre-Bois 53–55 – rénovation de la chaufferie de l'immeuble, passage du mazout au chauffage à distance;
- route du Châtelard 54–54A–54B, chemin du Petit-Flon 52, 54 – changement complet des cabines d'ascenseur;
- place Chauderon 7–9 – réfection complète en cours de tous les groupes sanitaires ainsi qu'une mise en conformité des garde-corps des escaliers. Ces travaux se poursuivent dans le bâtiment de la place Chauderon 9 en 2025.

Patrimoine immobilier financier Ville (PIF)

Le Patrimoine immobilier financier est composé de 2'669 objets dont 236 sont gérés pour des services tiers. Il est composé de 765 logements, de 1'102 places de parc, de 458 objets commerciaux et de 344 autres objets (dépôts, garderies, jardins, etc.)

Au cours de l'année, 157 nouveaux baux à loyer ont été établis, tous objets confondus.

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- chemin du Capelard 5 – suite à un appel d'offres publié en 2023 pour le magasin de fleurs sis au cimetière de Montoie, un contrat de bail à loyer avec Helvetia Fleurs Montoie Sàrl a pris effet dès le 1^{er} janvier 2024;
- chemin du Camping 7 – suite à un appel d'offres publié en juin 2023, le restaurant de la Vaudaire a trouvé de nouveaux exploitants avec une ouverture au 1^{er} juin 2024;
- chemin du Bois-de-Vaux 36 – une convention a été signée avec Jeunotel s'agissant des travaux de rénovation;
- rue de la Tour 4, Pré-du-Marché 9B, chemin du Devin 28, route Aloys-Fauquez 46 – des séances d'information ont été organisées à l'attention des locataires de ces 4 immeubles en vue des importants travaux d'assainissement énergétique à venir, tels qu'adoptés dans le Préavis N° 2023/01;
- avenue du Chablais 18 – cet immeuble en prêt à usage a été remis en état suite à un incendie. Les ateliers ont pu être mis à disposition des artistes dès le 2^e trimestre 2024;
- route Aloys-Fauquez 1 – l'immeuble a été entièrement libéré et sécurisé, des travaux de rénovation pourront ainsi être réalisés. Il sera par la suite composé de logements pour étudiantes et étudiants (LUP-LE);

- place de la Riponne 10 – après les déménagements de l'Etat de Vaud, les locaux réaménagés ont été mis à disposition pour le nouvel ECS qui a ouvert ses portes le 27 mai;
- rue de la Madeleine 1 – transformation des locaux de LHR Gourmet pour accueillir une nouvelle enseigne au 1^{er} octobre 2024;
- avenue de Beaumont 4, 6, 8 – appel d'offre CFC 211 Travaux de maçonnerie, suivi AMO pour étude de l'assainissement des chambres avec création de salles d'eau et pour pallier les problèmes d'humidité;
- route de la Blécherette 2, Stand de Vernand – appel d'offre CFC 221.0 Fenêtres pour le remplacement des fenêtres en 2025;
- rue du Dr-César-Roux 13 – création d'un local poubelles extérieur;
- rue du Dr-César-Roux 5 – suivi AMO des travaux;
- chemin du Devin 21 –suivi AMO étude pour assainissement énergétique; dépôt du permis de construire;
- chemin de Renens 16 – appel d'offre sur invitation CFC 221.0 Restauration de fenêtres patrimoniales et adjudication des travaux pour le remplacement des fenêtres en note *1*;
- place de la Riponne 10 – AMO pour la création d'un CrossFit;
- place de la Riponne 10 – rafraîchissement des anciens WC, traitement en résine sur les escaliers en aplomb à l'ECS, remise en état du carrelage extérieur de la halte-jeux.

Plan de mobilité (PML)

Pour le compte du PML, 1'175 places de parc sont gérées et 321 nouveaux baux à loyer ont été enregistrés sur l'année. Plusieurs éléments expliquent ce nombre très nettement supérieur à celui des années précédentes (84 en 2023, 111 en 2022). L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires du PML au 1^{er} mars 2024 s'est répercutée de façon significative sur GER. L'intégration de 3 nouveaux sites (Boscal, Lavey et Rama) et le remaniement des places sur le site de Vigie ont nécessité l'établissement de nombreux nouveaux baux et/ou rocades. Le projet de mutualisation des bornes de recharge, en cours, (rue de Genève 49, chemin de Pierre-de-Plan et rue du Port-Franc 18) contribue également à l'augmentation du taux de rotation.

Parcelles en droit distinct et permanent de superficie (DDP)

En 2024, 50 DDP ont été indexés et des nouvelles redevances ont été encaissées pour les DDP aux Plaines-du-Loup. La gestion administrative de 280 parcelles en DDP a été poursuivie.

Domaine technique des patrimoines administratif et financier et relations interservices

Administration et secrétariat du domaine

Outre les prestations courantes, le secrétariat a mené à terme les actions suivantes:

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions, recherches de locaux, analyse et conclusion ou reconduction de baux pour plusieurs services, examen des notifications de hausse de loyer, soutien des services communaux dans les démarches administratives avec les régies et rédaction de convention;
- gestion des surfaces locatives;
- soutien au secrétariat de direction du service et aux autres unités du service.

Unité technique des patrimoines administratif et financier (TPAF)

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Plusieurs faits marquants sont toutefois à relever:

- rue de la Vigie 6, DPMA Ambulances et Police du feu – remplacement de la production d'eau chaude sanitaire et modernisation de la régulation de la chaufferie;

- chemin de Montelly 13, Centre de vie infantine (CVE) de Montelly – remplacement de l'échangeur à chaleur CAD;
- Vallée de la Jeunesse 1 – travaux d'étanchéité ponctuels des immeubles et nouvelle alimentation des pompes de relevage;
- place Chauderon 7 – travaux de transformation intérieure de l'entier du 1^{er} étage pour le SSL;
- route du Signal 2, Fondation de l'Hermitage et Parc Mon-Repos 1, Villa Mon Repos – représentant du maître de l'ouvrage dans le cadre des projets de rénovation et transformation;
- chemin de Boissonnet 43, Centre de la petite enfance (CPE) de Boissonnet – remplacement de l'éclairage de la cuisine;
- le Planemard 15, Ecole à la montagne (EM) Le Planemard – rénovation de la toiture sur réfectoire et cuisine, remplacement des canalisations des eaux usées du chalet avec création d'un regard à l'extérieur;
- route des Frasses 54, EM la Barboleuse – remplacement de l'escalier béton extérieur et des barrières de l'escalier extérieur et du terrain de jeu, création d'un local ventilé sous l'escalier extérieur;
- chemin de Vers-chez-Bonjour 8–10, EM Les Chevalleyres – rénovation complète de l'économat avec revêtement inox et faux-plafond, travaux de sécurisation des clôtures et des balcons, travaux de remise en état des constructions des jeux en bois, remplacement du lave-vaisselle à capot;
- avenue de la Vallonnette 12, Maison de quartier de Chailly – réfection complète de l'accès extérieur routier à l'arrière scène et aux places de déchargement des véhicules;
- chemin de Champrilly 21A, CVE de Valency – représentant du maître de l'ouvrage pour les travaux de rénovation et d'extension;
- route Aloys-Fauquez 59, CVE de Bellevaux – remplacement du tableau électrique de la chaufferie et rénovation de la partie distribution (pompes et vannes);
- rue de la Borde 34, CVE de la Borde – aménagement de la terrasse de la nurserie;
- chemin de l'Ancien-Stand 20, APEMS antenne Ancien-Stand – réfection des locaux;
- mise en conformité des locaux selon demande de l'OAJE, l'OPC et l'OFCCO – APEMS des Aubépines, APEMS antenne Vennes, APEMS de Boissonnet, APEMS de Boisy, APEMS du Parc et APEMS de Chailly;
- avenue de Sévelin 34, Les Docks – transformation d'un local de stockage en cuisine;
- rue de Genève 57, Théâtre de l'Arsenic – remplacement de 2 conduites des eaux pluviales suite aux infiltrations dans le bâtiment;
- allée Ernest-Ansermet 3, Casino de Montbenon – modification du système de ventilation de la salle Paderewski, divers travaux de mise en conformité pour faire suite au départ de la Cinémathèque Suisse remplacée par le collectif du Nouveau Cinématographe, réfection partielle du parquet de la Salle des fêtes;
- avenue des Bergières 7, 9, 11 – mise aux normes et extension de l'alarme effraction;
- place Chauderon 4 – transformation d'un local arcade pour un service de l'administration, modernisation de la centrale détection incendie;
- rue du Port-Franc 18 – divers réaménagements intérieurs (cloisons et plafonds) ainsi qu'études de réaménagement;
- rue des Côtes-de-Montbenon 7 – pose d'un grillage en toiture (anti-squat);
- avenue du Théâtre 6, Le Capitole – représentant du maître de l'ouvrage pour les travaux;
- rue de Genève 19–21 – suivis des locataires;
- avenue du Simplon 33 – création d'un WC PMR au Café de l'Europe;
- rue des Terreaux 33 – pose d'un grillage le long des escaliers;

- allée Ernest-Ansermet 1, Le MYO – mise en conformité suite au rapport OFCO;
- route d'Oron 2, Poste de Police – suivi travaux, constat fin de chantier et état des lieux d'entrée;
- gestion des plans: mise à jour continue des plans des bâtiments du Patrimoine administratif.

Secteur intendance

L'année a été marquée par:

- place Chauderon 4 – audit concernant le fonctionnement du chauffage, remplacement du panneau de commande et d'une vanne de régulation (étape 1);
- place Chauderon 7 – fin de la modernisation des sanitaires et de la mise en conformité des mains-courantes de la cage d'escaliers complète. Suite à l'audit grands consommateurs, remplacement des sources lumineuses tubes fluo par des tubes LED et des commandes (interrupteurs par des détecteurs de présence);
- place Chauderon 9 – modernisation des sanitaires y compris les conduites d'eau du niveau E1 au 5^e étage côté est, mise en conformité de l'intégralité des mains-courantes des cages d'escaliers, déplacement des armoires Swisscom en sous-toiture;
- place Chauderon 11 – suite à l'audit grands consommateurs, remplacement des sources lumineuses tubes fluo par des tubes LED et des commandes (interrupteurs par des détecteurs de présence) dans les bureaux, pose de films de protection solaire sur les vitres au niveau des bureaux;
- rue de Genève 28, parking de Chauderon – remplacement des boucles de détection des véhicules au niveau des entrées et sorties, ajout de caméras de surveillance dans le parking et dans la cage d'escaliers sortie de secours ouest;
- interventions et dépannages dans les immeubles de la place Chauderon 4, 7, 9, 11, rue du Port-Franc 18, rue du Maupas 34, avenue de Sévelin 46, rue Centrale 7, avenue Jean-Jacques-Mercier 1 et rue des Terreaux 33;
- nettoyages en profondeur sur les sites de la place Chauderon 4, 9, 11, dans le parking de Chauderon et dans les cages d'escaliers de Port-Franc 18 et 22, de l'avenue de Sévelin 46, place de la Sallaz 4 (Bibliothèque), de l'avenue d'Echallens 2A (Bibliothèque), de la rue Centrale 7, de la rue du Maupas 34, de la rue de la Madeleine 1, de la place de la Riponne 10, de l'avenue Jean-Jacques Mercier 1, des Côtes-de-Montbenon 7, de la place de la Palud 2, de la rue des Terreaux 33, rue des Plaines-du-Loup 4, de place Chauderon 20 (Tour Galfetti) et de la rue de l'Ale 31;
- rue Port-Franc 18 – optimisation de la régulation des dalles actives et de la ventilation;
- place de la Louve 1 – mise en place du contrôle d'accès (EXOS);
- route du Signal 46, cantine de Sauvabelin – 21 locations effectives et 3 locations annulées.

Secteur accueil et information (SAI)

En 2024, l'accueil du service a reçu environ 13'400 personnes à la réception, répondu à 52'569 appels et réceptionné 28'378 courriels.

Finances et informatique

L'année 2024 a été caractérisée par l'amélioration et la mise en production décalée d'éléments essentiels au fonctionnement des logiciels Abalmmo et BDOC dans le cadre de la conduite

administrative, locative, technique et comptable des immeubles, biens-fonds et droits de superficies en gérance. A fin 2024, l'unité a établi environ 400 décomptes chauffage des années précédentes.

Comptabilité

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2024 a été marquée par:

- l'utilisation de nouveaux modules Abalmmo (décompte de chauffage, gestion des honoraires, etc.) et d'amélioration de l'outil BDOC (éditique), mises en production échelonnées, selon les spécificités, les formations des collaboratrices et collaborateurs et divers travaux d'adaptations des outils;
- l'utilisation du nouvel ERP de gestion des finances communales, Abacus, pour les comptes administratifs du service, la gestion des investissements et l'interfaçage des éléments Abalmmo;
- le travail du suivi et du nettoyage des comptes débiteurs, qui se poursuivra en 2025;
- le rattrapage des décomptes de chauffage des saisons précédentes, reportés en raison de la mise en place du nouveau logiciel de gestion immobilière et manque de documents des autres régies ou fournisseurs;
- l'importation des données comptables GER dans les comptes de la Ville et la réconciliation de ces comptes;
- réconciliation des comptes 2023/2024 dans Abalmmo et Abacus;
- vérification des remontées des données comptables dans Abalmmo et Abacus.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2024:

- en collaboration avec le SOI, l'amélioration du logiciel Abalmmo et des composants du nouvel outil a été mise en place de manière échelonnée pendant l'année 2024, chaque instance installée a nécessité préparations, tests et déploiement, puis assistance et aide aux utilisatrices et utilisateurs, définitions de listes et rapports, spécifications et implémentation de besoins spécifiques;
- en collaboration avec le SOI, la poursuite de l'amélioration des outils de communication du service, en particulier ceux liés à l'éditique;
- en collaboration avec le SOI, archivage de données et démantèlement de l'ancienne application métier OFIGER;
- suite aux différentes problématiques rencontrées après la mise en production du logiciel Abalmmo, il a été décidé de transférer les licences à un autre prestataire et de signer le contrat de maintenance avec ce dernier.

Service d'architecture et du logement (ARLO)

Principales missions du service

- gérer les opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- développer et mettre en œuvre la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la Ville et de tiers;
- mettre en place la politique communale du logement et de l'habitat et garantir sa mise en œuvre;
- mettre en cohérence les différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité

universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);

- accompagner la rénovation de logements et la création de logements d'utilité publique sur tout le territoire lausannois;
- piloter et mettre en œuvre la politique des établissements publics;
- gérer l'attribution des logements subventionnés et contrôlés;
- gérer administrativement l'Unité Pôle-Gare.

Le Service d'architecture et du logement est constitué de 4 domaines:

- systèmes, opération et support;
- logements d'utilité publique et établissements publics;
- architecture et bâtiments;
- Projet Pôle Gare.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Architecture & Bâtiments	27.30	23.70	27.30	23.90
Direction ARLO	2.20	1.00	2.20	1.60
Log. Util. Publ. et Etabl. Publ	14.00	14.00	14.00	14.00
Bureau Pôle Gare*	4.70	3.00	–	–
Syst., Op. et Supp.	6.80	6.80	7.80	7.80
Total service	55.00	48.50	51.30	47.30

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	– 3.70

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Architecture & Bâtiments	26	23.70	26	23.90
Direction ARLO	1	1.00	2	1.60
Log. Util. Publ. et Etabl. Publ	16	14.00	16	14.00
Bureau Pôle Gare*	4	3.00	–	–
Syst., Op. et Supp.	8	6.80	9	7.80
Total service	55	48.50	53	47.30

* Le Bureau Pôle Gare a été rattaché administrativement au SGLEA le 1^{er} décembre 2024

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Architecture & Bâtiment	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	4	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.97	1	0.58
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	-	*
Total service	6	1.97	1	0.58

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

A la tête du service depuis le 1^{er} août 2004, M^{me} Nicole Christe a fait valoir son droit à la retraite et a quitté ses fonctions à fin mars. Son poste a été repris le 1^{er} juillet par M^{me} Catherine Borghini Polier. L'intérim a été assuré par M. Harold Wagner, adjoint de la cheffe de service.

Principales activités 2024

Hormis l'arrivée de la nouvelle cheffe de service, aucun autre changement organisationnel majeur n'a été effectué. Toutefois, des réflexions ont été engagées et devraient être mises en œuvre en 2025. De ce fait, certains postes, notamment au niveau du management, restent vacants le temps de formaliser l'organisation. Fin avril, le service a passé avec succès l'audit de re-certification, de ses activités de gestion des projets de construction, d'organisation de concours et de développement et mise en œuvre de la stratégie d'assainissement, selon les exigences de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit qui a confirmé la mise en œuvre du système de gestion et d'amélioration continue.

En octobre, une gouvernance propre à la mise en œuvre des projets d'assainissement du PATFIN a été validée par la Municipalité.

Concours

Le service et la conseillère municipale ont participé en tant que membres professionnels du jury aux concours suivants:

- concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour l'extension du collège de la Sallaz – nouvelle construction pour la création de classes supplémentaires, d'un accueil parascolaire et d'une salle de rythmique polyvalente;
- concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour la construction de locaux scolaires, d'une salle de gym VD6 et d'une chaufferie au collège du Vélodrome aux Plaines-du-Loup, étape 2;
- concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour la construction du nouveau bâtiment administratif (STEP Vidy) du Service de l'eau
- concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour le futur collège des Jardins de Vidy.

Organisation

Le responsable de l'Unité Pôle Gare a participé au groupe de travail «Cellule de coordination Pôle-Gare».

La cheffe de service a réintégré la Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA) en tant que membre.

Amiante

La conduite du groupe amiante a été transférée le 1^{er} février au Bureau du climat et de la durabilité (BCD).

A cette date, les déléguées et délégués amiante des services maîtres de l'ouvrage n'avaient pas signalé de problématiques particulières concernant leurs bâtiments.

Développement durable

Le service est très sensible au thème de la construction durable et les thématiques connexes (matériaux biosourcés, réemploi, énergies renouvelables, etc.) sont intégrées dans les pratiques et les processus.

L'adjoint de la cheffe de service est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public du Comité de l'association Eco-Bau.

Le service participe au «groupe bois» de la Direction LEA et au «groupe bois local».

Le service est également le répondant pour la Direction LEA pour l'accessibilité universelle.

La cheffe de service participe également au COPIL biodiversité, coordonne les assainissements énergétiques et est invitée au COPIL Lausanne rénove afin que les objectifs du Plan climat soient suivis.

Systemes, operations et support (SOS)

Juridique et marchés publics (JMP)

Dans le cadre de ses activités de répondant des marchés publics dans le domaine de la construction, l'unité renseigne, conseille et accompagne les services maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives.

Plus de 150 adjudications ont été élaborées en 2024. Aucun recours n'a été enregistré.

Concernant la procédure de recours pendante en 2023 (sur un appel d'offres relatif à l'assainissement du patrimoine financier de la Ville), le tribunal a rejeté le recours et a approuvé la décision de la Ville courant 2024.

Le «Guide du mandataire», regroupant la documentation et l'entier des données mises à disposition des services maîtres de l'ouvrage, mandataires et prestataires externes dans le cadre de la gestion d'un projet de construction, a été régulièrement mis à jour en 2024.

Statistiques (STAT)

Logements vacants

L'enquête annuelle, effectuée auprès des gérances conformément aux instructions du Canton, a permis de dénombrer 445 logements vacants (à louer et à vendre) au 1^{er} juin 2024. Ce résultat se traduit par un taux de vacance provisoire de 0.53%, soit une augmentation de 0.03 points de pourcentage par rapport au taux consolidé de 0.50% pour l'année 2023.

Au niveau cantonal, le taux de pénurie provisoire est de 0.96% pour l'année 2024, soit une baisse de 0.02 points de pourcentage par rapport au taux définitif de 0.98% pour l'année 2023.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Sur la base du registre cantonal vaudois des bâtiments (RCB), le parc de logements lausannois totalise, en décembre 2024, 82'443 logements compris dans 8'904 bâtiments, recensés et mis à jour par l'Unité statistiques. Ce résultat se traduit par une progression de 1.33%, soit 1'082 logements supplémentaires par rapport à 2023.

Le parc de logements d'utilité publique totalise 11'074 logements, représentant 13.43% du parc lausannois.

Logements d'utilité publique et établissements publics (LUP ET EP)

Office communal du logement (OCL)

Unité logements à loyers modérés (LLM)

Les collaboratrices et collaborateurs s'occupent de toutes les tâches liées à la location et au contrôle des logements à loyers modérés, ainsi que l'accueil des usagères et usagers.

Inscriptions aux logements à loyers modérés

Durant l'année 2024, 2'938 dossiers d'inscription ont été réceptionnés (état au 30 novembre 2024), un chiffre en baisse par rapport à l'année 2023 (3'050 dossiers). Cette diminution s'explique par le fait que le plus grand nombre de logements mis en location dans le nouvel éco-quartier ont été loués en 2023. Sur les 2'938 dossiers traités, 1'330 attestations de pré-inscription ont été envoyées, 1'292 cartes vertes (dossiers finalisés) et 201 refus d'inscription. Depuis le 1^{er} novembre 2024, l'attestation de pré-inscription remplace définitivement la «carte verte» utilisée jusqu'à présent, le but étant d'uniformiser le document et simplifier la procédure.

Concernant l'activité au guichet d'accueil, une diminution de la fréquentation est constatée, représentant une moyenne de 875 passages par mois (1'030 en 2023), soit environ 44 par jour.

Cette diminution est le résultat de la mise en place de plusieurs mesures et réorganisation de l'unité, telles que la création du formulaire de contact, le répondeur téléphonique, la modification de la page internet, mesures qui ont permis aux usagères et usagers d'adresser leur demande à l'unité sans devoir obligatoirement passer par le guichet. Les horaires d'ouverture du guichet ont été adaptés en conséquence et prévoient désormais une matinée de fermeture libérant les collaboratrices et collaborateurs afin de traiter les tâches administratives.

Les gérances partenaires ont envoyé 1'154 dossiers de candidates et candidats qu'elles ont retenus pour les logements en vue d'obtenir une autorisation pour l'établissement du bail. Pour finir, 488 personnes ont obtenu un bail.

La Commission de dérogation a reçu, analysé et traité 23 demandes de dérogation.

Contrôle des conditions d'occupation

Les contrôles ont porté sur 713 logements, une légère augmentation par rapport à l'année précédente (630). Dans la grande majorité, les conditions d'occupation étaient encore respectées malgré l'annonce d'un changement de situation. Dans les cas où les conditions n'étaient plus remplies, 119 baux ont été résiliés (72 résiliations pour revenus trop élevés, 47 résiliations pour sous-occupation notoire et 4 pour devoir d'information et de révision non respectés).

À la suite de ces résiliations de baux, 69 conventions ont été établies, accordant une prolongation de bail, 78 audiences ont eu lieu en Commission de conciliation et 13 réclamations contre la décision de l'Office communal du logement ont été traitées par le Service ARLO.

Cette année a aussi été marquée par le développement du nouveau logiciel appelé Galion, qui remplacera l'outil de travail actuel Cogitas.

Unité communale de préservation du parc locatif

Les collaboratrices et collaborateurs assurent le suivi des dossiers et le respect des procédures selon la LPPPL (loi sur la préservation et la promotion du parc locatif, notamment dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire.

En 2024, environ 550 dossiers (englobant la partie travaux et aliénations) ont été transmis à l'unité.

Pas moins de 125 dossiers liés à des travaux (rénovations, transformations, démolitions/reconstructions ou changements d'affectation) et 75 dossiers de demandes d'aliénations ont fait l'objet d'un préavis communal.

Chaque préavis communal transmis à la Direction générale du territoire et du logement, Division logement, a été assorti d'une demande de condition (mesure de contrôle du revenu locatif d'une durée de 3, 5 ou 10 ans).

Outre le suivi courant des dossiers, l'unité a consacré du temps à la création de nouveaux modèles et procédures, participé activement aux séances interservices organisées par l'Office des permis de construire, répondu à des sollicitations internes d'autres services sur des sujets en lien avec la LPPPL et s'est prononcée sur un projet de révision partielle de la loi.

Un effort de communication conséquent a également été réalisé, que ce soit par la création d'une page internet ou la présentation des activités et des objectifs de l'unité aux maîtres d'ouvrage et aux services partenaires de l'administration.

Politique du logement et de l'habitat (PLH)

Assistance et coordination aux locataires

La mise en location des nouveaux immeubles aux Plaines-du-Loup s'est achevée et a permis de poursuivre la politique de relogements prioritaires. Les mêmes critères d'attribution ont également pu être appliqués lors des mises en location qui ont eu lieu dans les immeubles préemptés. De manière générale, le nombre de sollicitations a été stable avec près de 50 nouvelles demandes de soutien.

Action éco-logements

ARLO a collaboré avec les SiL pour la mise en œuvre de l'action éco-logement. Les visites des logements se sont déroulées du 22 janvier au 18 novembre dans 28 bâtiments (85 logements au total). Le bilan de l'opération se présente comme suit: électricité économisée 6.49 MWh/an, chaleur économisée 64.08 MWh/an, eau économisée 2'040 m³/an.

Projet pilote «Echange d'appartements face à la pénurie de logements» faisant partie du programme fédéral 2023–2024 «Habitat et logement durables»

En 2024, l'Unité PLH a mis en œuvre le projet pilote d'échange d'appartements, en partenariat avec la SILL S.A. ciblant les ménages seniors et les familles locataires des deux patrimoines immobiliers. Afin de favoriser un vieillissement à domicile lorsque cela est souhaité, l'objectif du projet est de proposer aux ménages seniors en sous occupation de déménager vers un logement plus petit mais adapté architecturalement. Pour les familles en suroccupation ou en occupation optimale (avec un projet d'agrandissement familial), il s'agit de leur proposer un logement adapté à la taille de leur ménage. Afin d'accompagner ces échanges, plusieurs soutiens financiers et logistiques (notamment aide au déménagement, tri, débarras) ont été proposés. Dans sa phase pilote, il a visé un faible nombre de ménages afin de pouvoir étudier qualitativement les facteurs de succès et les obstacles aux échanges. En 2024, 3 situations ont déjà pu être améliorées.

Formations aux politiques publiques du logement et conférence sur les logements seniors

Tout au long de l'année 2024, le Domaine LUP & EP a renforcé son engagement dans le partage d'informations et de connaissances sur le contexte du logement à Lausanne ainsi que sur la politique lausannoise du logement et de l'habitat par le biais de diverses formations et conférences. Une formation sur mesure a été dispensée au Service des gérances de la Ville pour soutenir leur gestion du parc au quotidien. 2 formations ont été proposées sur invitation lors de cours de sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne (UNIL) afin de sensibiliser les étudiantes et étudiants aux enjeux des politiques du logement. En collaboration avec la Direction cantonale du logement, une demi-journée de formation a été organisée à la demande de l'Association des Maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP), permettant aux autorités et administrations d'autres communes vaudoises mais aussi à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique de découvrir la politique lausannoise en matière de logement et d'habitat. Enfin, une conférence publique a permis au Domaine LUP & EP de présenter la stratégie municipale en matière de logements seniors aux aînées et aînés lausannois.

Soutien aux coopératives d'habitantes et habitants et développement d'habitats innovants

Dans le cadre du projet «Métamorphose» aux Plaines-du-Loup (PA 1), l'Unité PLH a continué de soutenir tout au long de l'année les 5 coopératives d'habitantes et habitants, notamment dans leurs processus d'attribution des logements pour lesquels la Commune a acquis des parts sociales (environ 30 logements). En 2024, l'Unité PLH a mis en place une nouvelle procédure de postulation en ligne afin d'optimiser la gestion des candidatures pour ces logements. L'Unité PLH a attribué via la Commission d'attribution de la Ville 3 de ces types de logements pour la dernière coopérative à emménager au PA1. L'unité a par ailleurs continué les attributions des logements à parts sociales sur le site de Pra-Roman (Codha) pour des remises en location. Elle a contrôlé ces différentes attributions de logements à loyers abordables (LLA) ou régulés (LLR) sur la base de critères fixés dans des actes constitutifs de droit distinct et permanent de superficie (DDP) réglant la relation de la Commune avec ces investisseurs.

Promotion et mise en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie

La 20^e édition de la «Fête des voisins» a eu lieu le 31 mai et a rencontré un vif succès, avec 300 inscriptions enregistrées cette année. Les participantes et participants ont reçu à domicile un kit apéritif offert par la Ville.

L'accompagnement des associations des habitantes et habitants des Fiches Nord et des Falaises s'est poursuivi, ainsi que le soutien à l'association des habitantes et habitants du Vallon.

Suivi des immeubles préemptés

Selon la LPPPL, le droit de préemption peut être activé afin de promouvoir les logements d'utilité publique et maintenir les locataires en place avec des loyers stables et abordables sur le long terme.

En collaboration avec la Commission immobilière, 17 immeubles ont été préemptés de 2020–2024 et un immeuble acheté de gré à gré. Ceux-ci sont surveillés par le Service d'architecture et du logement et gérés par la gérance en place, hormis 2 immeubles gérés par le Service des gérances, jusqu'à leur revente en DDP.

Implication dans les Conseils d'administration et de fondation œuvrant pour des logements d'utilité publique

4 collaboratrices et collaborateurs représentent la Ville dans 30 sociétés afin de promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique. S'agissant de la rénovation du quartier de l'Ancien-Stand, le préavis N° 2024/07 «Assainissement énergétique des cinq immeubles à loyers modérés sis au chemin de l'Ancien-Stand 2-28 et à la route des Plaines-du-Loup 10–24 – Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement – Prolongation et modification de cinq droits distincts et permanents de superficie N° 173, 181, 242, 351 et 399 – Réaménagement et financement des espaces extérieurs» a été adopté en 2024 par le Conseil communal.

Etablissements publics en mains communales

Après une fermeture hivernale, l'établissement de La Vaudaire à Vidy a ouvert ses portes début juin 2024 avec de nouveaux exploitants sélectionnés via à un appel d'offres.

Issu d'un concours d'architecture établi à partir des attentes de la population, le projet de la nouvelle Auberge de Sauvabelin est enfin sous toit architecturalement et financièrement. Le Préavis N° 2024/53 «Auberge de Sauvabelin – chemin des Celtes 1 à Lausanne – Rénovation – transformation» a en effet été approuvé par la Municipalité en novembre 2024 et sera soumis au Conseil communal début 2025 en même temps que la mise à l'enquête des travaux de rénovation.

Le restaurant MYO sur l'esplanade de Montbenon a fait l'objet, courant 2024, d'une étude de faisabilité qui permettra de rénover et transformer cet établissement tout en restant dans le cadre budgétaire défini par le préavis propre aux rénovations des bâtiments du patrimoine financier N° 2023/36 «Programme d'entretien et importants travaux de remise en état, d'amélioration des performances énergétiques, diverses mises en conformité en matière d'accessibilité universelle, de sécurité incendie, de garde-corps et d'infrastructures de divers bâtiments du patrimoine financier – Crédit-cadre 5^e étape (2023–2027)».

Occupée provisoirement par l'association Démarche et un APEMS, l'Hostellerie des Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc, qui nécessite de lourds investissements, a suscité l'intérêt d'un partenaire dont les réflexions conduisent à envisager sérieusement la reprise et la rénovation des bâtiments du site, ce à quoi aspire la Ville de Lausanne depuis de nombreuses années.

Le Camping de Vidy, dont le contrat d'exploitation actuel prendra fin le 31 décembre 2025, a été étudié par l'Ecole de tourisme de Lausanne (IST) sur mandat d'ARLO et de GER. Il en découle un rapport étoffé et pertinent qui permet de fixer les nouvelles orientations afin de rechercher par appel d'offres interposé de nouveaux exploitants et d'engager les travaux nécessaires à sa revitalisation et à sa rénovation à partir de 2026.

Enfin, dans le cadre de la visibilité souhaitée pour les établissements publics en mains communales, un mandat photographique a été défini et conduit durant le 2^e semestre 2024. Les photos acquises permettront notamment d'illustrer les établissements sur le site internet de la Ville de Lausanne dont les nouvelles pages seront publiées au printemps 2025.

Architecture et bâtiments (ARBA)

Le Domaine architecture et bâtiments met ses compétences de planification et construction à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel:

- la gestion des opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- le conseil et l'accompagnement des services communaux, maîtres de l'ouvrage et des tiers (CPCL) dans leurs projets de construction, rénovation, transformation et d'assainissement énergétique du patrimoine bâti;
- le pilotage et la gestion des constructions d'échelle et de programmes très variés;
- le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine de la Ville et de tiers;
- la mise en cohérence des différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
- le pilotage des affaires de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) en tant que délégué maître d'ouvrage(DMO).

Ce domaine possède l'expertise dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail est tenu à jour régulièrement par les collaboratrices et collaborateurs et fait partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de nature variée dans le type de programme et la complexité des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale (comme le cinéma Capitole), de la construction ou de la rénovation d'une école et de la mise en conformité technique et énergétique d'un immeuble locatif. Les collaboratrices et collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et piloter les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

De manière générale, les affaires de grande importance financière nécessitent un pilotage et une coordination par les architectes cheffes et chefs de projet du domaine. Elles sont gérées avec le support de mandataires externes.

Le domaine est consulté par les maîtres d'ouvrages des services communaux ainsi que par la CPCL en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller et les accompagner dans la clarification de leurs objectifs et d'en étudier la faisabilité. Dans la suite du processus, ARLO pilote les réalisations pour atteindre les objectifs précités.

Assainissement énergétique

Dans le cadre de cette mission, le domaine a :

- proposé et mis en œuvre une nouvelle gouvernance pour le pilotage et le suivi de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine financier et administratif de la Ville, en collaboration avec les services concernés;
- poursuivi le pilotage de la phase d'étude des projets du 1^{er} lot d'assainissement (Préavis N° 2023/01 «Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 74'680'000.– pour la mise en place d'une stratégie d'assainissement et pour une première étape, premier lot, d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne»);
- préparé les dossiers de demandes d'autorisation de construire et accompagné GER dans les premières séances d'information aux locataires;
- entrepris la rédaction du préavis pour le 2^e lot d'assainissement d'une trentaine d'objets du Patrimoine financier en collaboration avec les services GER, SFIN, SiL et la CI;
- développé et préparé la mise en œuvre des nouveaux outils et livrables pour le suivi des assainissements énergétiques par les cheffes et chefs de projet interne et les mandataires.

Patrimoine de la CPCL

Pour faire suite à la validation du contrat de «Délégué à la maîtrise d'ouvrage» et à l'analyse énergétique de son parc immobilier, une priorisation des travaux, établie par la direction de la CPCL, a été mise à jour de même que le chiffrage de tous les bâtiments à rénover dans les 10 ans. Une nouvelle analyse a été établie en 2024 avec l'ajout de plusieurs projets dans le plan des investissements 2025–2034, que la CPCL a validé fin 2024.

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

En phase d'études:

- rue Dr-César-Roux 8 – la demande de permis de construire a été déposée fin février 2024 pour la rénovation de l'enveloppe et des infrastructures techniques et la création d'un étage supplémentaire. Il a fait l'objet de plusieurs demandes de modifications pour aboutir à un second dépôt fin décembre 2024;
- avenue de Morges 33bis – le dossier de demande de permis de construire pour la rénovation complète de l'immeuble a été déposé en juin 2024 et actualisé en décembre;
- rue Haldimand 51 – les études pour la rénovation de l'enveloppe et le réaménagement des étages inférieurs ont été menées;
- rue des Plaines-du-Loup 74 – sur la base de l'étude de faisabilité, la CPCL a décidé d'abandonner le projet de démolition-reconstruction au profit d'une rénovation de l'immeuble. Un avant-projet est en cours de finalisation;
- avenue de la Harpe 52, 54, 56 – la phase d'avant-projet pour la rénovation de l'immeuble avec densification des combles existants est en cours;

- avenue de la Harpe 47, rue du Lac 2 à 10 – l'avant-projet a été réalisé portant sur la rénovation du bâtiment avec une densification partielle des combles. Le crédit pour la poursuite des études a été octroyé;
- chemin de Penchèvre 31–33 à Orbe – le crédit d'études a été obtenu et ces dernières ont débuté en octobre 2024;
- rue Jean-Louis-de-Bons 7 – l'appel d'offres pour la sélection des mandataires a été mené.

En cours de réalisation:

- place Chauderon 7–9 – les travaux sont effectués en de nombreuses étapes et en 2024 la réfection des installations sanitaires et la remise aux normes des gardes corps sont en cours;
- rue St-Martin 33 – les travaux sont en cours et devraient s'achever fin 2025.

Rénovations achevées:

- rue Centrale 30;
- rue St-Martin 33.

Patrimoine financier de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

Etudes de faisabilité:

- «Le MYO» établissement public – étude de faisabilité technique-énergétique et spatiale;
- quai Delamuraz, débarcadère – étude de faisabilité technique-énergétique et spatiale.

Projets en études:

- route Aloys-Fauquez 1, 46 et 54 – assainissement énergétique;
- chemin de Bellerive 19 – assainissement énergétique;
- chemin des Celtes 1, auberge de Sauvabelin – reconstruction;
- avenue de Chailly 59 – assainissement énergétique;
- chemin de la Chaumière 3 et 5 – assainissement énergétique;
- chemin du Devin 28 – assainissement énergétique;
- avenue d'Echallens 15 et 29 – assainissement énergétique;
- avenue de Savoie 2-4 – assainissement énergétique;
- rue de la Tour 4 – assainissement énergétique.

En cours de réalisation:

- rue Dr-César-Roux 5 – assainissement technique et amélioration de l'accessibilité universelle.

Patrimoine administratif de la Ville de Lausanne

Les principaux projets ci-dessous ont été menés:

Etudes de faisabilité:

- centre de vie infantine (CVE) des Bergières – assainissement énergétique, réaménagements intérieurs;
- collège de Beau-Rivage (anciennement dénommé Croix-d'Ouchy) – extension avec création de salles de gym, nouvelle construction;
- collège de Grand Vennes – extension, nouvelle construction;
- collège de Béthusy – construction de 2 salles de gym et d'un APEMS;
- collège de Montriond – rénovation du bâtiment existant et création d'un APEMS;
- collège de Vers-chez-les-Blanc – extension et création d'un APEMS;
- collection de l'Art Brut – extension du bâtiment;
- théâtre de Vidy, salle René Gonzales – assainissement technique-énergétique.

Projets en études:

- centre funéraire de Montoie – rénovation de l'ensemble du bâtiment, remplacement des fours et création d'installations provisoires;
- collège de la Sallaz – nouvelle construction;
- établissement horticole – transformation et assainissement technique-énergétique;
- Métamorphose Prés-de-Vidy, collège les Jardins de Vidy – nouvelle construction;
- Métamorphose Plaines-du-Loup, collège du Vélodrome – nouvelle construction;
- Musée de l'Hermitage – rénovation et mises aux normes;
- Vallée de la Jeunesse – assainissement énergétique.

En cours de réalisation:

- Maison de quartier des Plaines-du-Loup – nouvelle construction en matériaux bio-sourcés;
- Villa Mon Repos – rénovation du 2^e étage.

Achèvement, mise en service:

- Métamorphose Plaines-du-Loup, collège – préau scolaire au sein des aménagements extérieurs de la PUD;
- cinéma Le Capitole – rénovation, agrandissement;
- collège de la Barre – rénovation;
- collège de Montoie – rénovation;
- collège de Saint-Roch – rénovation;
- centre de vie infantine (CVE) de Valency – rénovation et agrandissement;
- caserne des pompiers de la Vigie – assainissement de la toiture, installation photovoltaïque.

Etat du financement des affaires traitées des patrimoines administratif et financier

A la fin de l'année, le portefeuille géré s'élevait à CHF 424'366'804.– et le nombre d'affaires y relatif est de 90. Les mandats actifs sont au nombre de 78.

Affaires en portefeuille	2023 en CHF	2024 en CHF
Crédits à voter	53'442'000.–	54'047'000.–
Crédits votés	355'470'825.–	370'319'804.–
Total	408'912'825.–	424'366'804.–

Répartition de l'ensemble des mandats

Mandats	Nb	2023 en CHF	Nb	2024 en CHF
Externes – bureaux privés	49	272'800'825.–	55	310'036'804.–
Internes – ARLO	31	23'230'000.–	23	24'420'400.–
Total	80	296'030'825.–	78	334'457'204.–

Le nombre d'affaires traitées reste stable en 2024. Sur les 78 affaires en cours, 59 se trouvent dans la phase d'études préliminaires ou en phase d'études de projet, et 19 sont en phase de réalisation.

Les dépenses réalisées (engagées) par le domaine pour les études et réalisations des projets s'élèvent à CHF 31'500'000.– pour l'année 2024. La diminution du montant des dépenses s'explique par la fin des travaux des grands projets et le nombre significatif de nombreux projets en phase d'études.

Pôle Gare (PG)

Pour l'Unité Pôle Gare, l'année 2024 a été marquée par la mise à l'enquête du projet d'espace public du quartier des Fleurettes du 23 janvier au 22 février et à celle de la place de la Gare

et des rues connexes qui s'est déroulée du 20 novembre au 19 décembre. Le Rapport-préavis N° 2024/50 «Pôle Gare: Léman 2030 – Quartier des Fleurettes: projet d'aménagement des espaces publics - Réponse à la pétition du Comité «Non au transit vélos dans le quartier des Fleurettes», par M^{me} Corbaz Monique et consorts, «Pour que le quartier des Fleurettes retrouve une zone de rencontre digne de ce nom: non au transit vélos dans le quartier des Fleurette» et levée de 10 oppositions formulées lors de la mise à l'enquête publique du projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes du 23 janvier au 22 février 2024» adopté par la Municipalité sera soumis au Conseil communal début 2025. En parallèle, le projet des espaces publics du quartier sous-gare a été poursuivi et une démarche participative sur les usages a été menée.

Au sujet du quartier de la Rasude, la procédure du dossier du plan d'affectation est en cours (examen préalable). Des compléments ont été demandés par le Canton afin de mener sa pesée d'intérêts et délivrer son préavis.

Concernant le projet d'agrandissement et de modernisation de la gare de Lausanne, dans l'attente d'une reprise du chantier (galette ferroviaire, bâtiment des voyageurs et interface multimodale de la place de la Gare), le chantier de la pointe de l'avenue Louis-Ruchonnet 1 a été initié en septembre. Les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) travaillent assidument au traitement des charges au permis de construire par le biais de procédures simplifiées d'approbations de modifications de projets, dont les effets potentiels sur les projets d'espaces publics de la Ville sont suivis attentivement par PG. A la suite de l'annonce de la modification du projet des métros par le Canton, en mai, 3 comités directeurs de l'agrandissement de la gare de Lausanne (CODIR) restreints et différentes séances avec le Canton y ont été consacrés. Bien que le projet des métros doive s'intégrer dans le projet de la gare sans le modifier, l'évolution de ce dossier est suivie attentivement par PG.

Avec la reprise des travaux de l'avenue Louis-Ruchonnet 1, les aménagements transitoires de la partie ouest de la place de la Gare ont été démantelés pour l'installation de chantiers des CFF. En parallèle, de nombreuses mesures d'amélioration de l'ensemble du périmètre du chantier ont été mises en place en collaboration avec les CFF. Ainsi, les usagères et usagers de la gare profitent d'une meilleure signalétique en surface et dans les passages inférieurs ainsi que d'un système de stationnement plus efficient. Une fresque sur les palissades anime l'espace public.

En 2024, la Délégation municipale Pôle Gare s'est réunie 5 fois, le COPIL (comité de pilotage de l'agrandissement de la gare de Lausanne) 3 fois, le CODIR 6 fois et le CODIR restreint 4 fois; ce qui a permis de se pencher de manière assidue sur le dossier de la gare de Lausanne et sur les projets d'espaces publics conduits par la Commune, de développer une vision globale des différents projets conduits au sein du périmètre Pôle Gare, d'échanger de l'avancement général et du reporting global et financier du projet.

Service des parcs et domaines (SPADOM)

Principales missions du service

- Mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, du paysage et d'aménagement de l'espace public;
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins du public et les aspects écologiques, esthétiques et économiques;
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	2.40	1.60	2.40	2.40
Arbres	1.80	1.80	1.80	1.80
Ateliers	20.80	19.80	21.80	20.80
Bureau Esp. Public & Paysage	10.05	10.10	10.95	10.05
Cimetières	33.75	32.75	32.25	32.25
Conduite des Parcs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction – RH – Admin	21.40	21.15	22.10	21.60
Entretien bâtiments & Infrastructure	2.00	2.00	2.00	2.00
Etablissement horticole	17.40	15.60	10.80	10.80
Forêts	16.65	15.65	15.65	15.65
Nature	3.90	2.50	4.70	4.70
Parcs – sect. Ouest	40.10	38.10	40.90	40.90
Parcs – sect. Est	44.80	43.80	45.40	43.40
Parcs – sect. Sud	49.70	49.70	51.20	49.40
Police des chiens & Projets	3.00	2.00	2.00	2.00
QSSE	1.80	1.00	1.80	1.80
Vignobles	13.00	10.00	10.00	10.00
Total service	284.55	269.55	277.75	271.55

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-6.80

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Agriculture & Gest. Territoire	2	1.60	3	2.40
Arbres	2	1.80	2	1.80
Ateliers	20	19.80	21	20.80
Bureau Esp. Public & Paysage	11	10.10	11	10.05
Cimetières	34	32.75	34	32.25
Conduite des Parcs	2	2.00	2	2.00
Direction – RH – Admin	24	21.15	25	21.60
Entretien bâtiments & Infrastructure	2	2.00	2	2.00
Etablissement horticole	16	15.60	11	10.80
Forêts	17	15.65	17	15.65
Nature	4	2.50	7	4.70
Parcs – sect. Ouest	39	38.10	42	40.90
Parcs – sect. Est	45	43.80	44	43.40
Parcs – sect. Sud	52	49.70	51	49.40
Police des chiens & Projets	2	2.00	2	2.00
QSSE	1	1.00	2	1.80
Vignobles	10	10.00	10	10.00
Total service	283	269.55	286	271.55

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Ateliers	1	-
Bureau Esp. Public & Paysage	1	1
Cimetières	1	2
Direction – RH – Admin	3	3
Etablissement horticole	2	2

Forêts	3	4
Parcs – sect. OUEST	3	2
Parcs – secteur EST	2	2
Parcs – secteur SUD	4	3
Vignobles	2	2
Total service	22	21

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	19	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	–
Total service	20	23

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	–
Décès	1
Démission	3
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	19

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	15	0.65	13	0.51
Auxiliaires mensualisé·e·s	12	4.72	17	5.14
Auxiliaires payé·e·s au forfait	5	*	1	*
Total service	32	5.37	31	5.65

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

La manifestation «Lausanne Jardins 2024» intitulée «Entre l'eau et nous» s'est tenue du 15 juin au 5 octobre sur les rives du lac. Une quarantaine de jardins ou d'installations éphémères étaient à découvrir pour explorer la thématique de l'eau et se questionner sur les enjeux actuels de la ville. Cette manifestation a mobilisé une partie importante du personnel du service, tant pour la conception, l'organisation, la planification, que pour les plantations, les installations et la communication.

Principales activités 2024

Février — la Ville de Lausanne est aux côtés de ses fermiers pour soutenir la colère paysanne sur la place de la Riponne;

- Mars — les Vins de Lausanne sont à Divinum en mars et novembre;
- Avril — Lausanne fête sa forêt: Arbracadabra, 20 avril à Sauvabelin;
- Mai — la Ville de Lausanne s'associe à BirdLife Suisse pour l'action lausannoise «Oiseaux de nos jardins»;
- 4^e Marché aux plantons à la place de la Riponne;
- une nouvelle fontaine ludique est inaugurée sur l'esplanade de Montbenon;
- les Vins de Lausanne participent aux Caves Ouvertes Vaudoises;
- Fête de la nature en ville;
- les Vins de Lausanne sont à Happy Wine, au Flon;
- 5^e édition du #LausannePlogging pour sensibiliser la population au littering;
- le Parc naturel du Jorat officiellement inauguré le 25 mai à l'Abbaye de Montheron, en présence de M. le Conseiller fédéral Albert Rösti et de M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos;
- Juin — Lausanne Jardins s'est installé du 15 juin au 5 octobre sur les rives du Léman autour du thème de l'édition 2024 «Entre l'eau et nous»;
- inauguration du nouveau Jardin de circulation à la Vallée de la jeunesse qui illustre les principes de la ville éponge;
- inauguration d'un nouveau local d'accueil aux Amburnex;
- Septembre — 12^e édition du Marché d'automne organisé par la Ville de Lausanne en collaboration avec ProSpecieRara à Sauvabelin;
- lancement des Ateliers de Julie: des ateliers écoresponsables tous publics;
- Octobre — 24^e édition d'«Un arbre, un enfant». Pour la première fois, la cérémonie s'est tenue en ville, au bord du lac;
- Novembre — vente d'automne des Vins de Lausanne: vente à quai à la Bourdonnette;
- festival de cinéma jeune public: remise des «Prix canopée»;
- œnotourisme au Domaine du Burignon: l'offre s'étend avec l'arrivée d'une suite et d'une nouvelle chambre. Une nouvelle structure propose des événements liés à l'art et la culture;
- Décembre — la 222^e Mise des Vins à l'Hôtel de Ville;
- une convention est signée entre Lausanne, Swiss Wine Promotion SA et Lausanne Tourisme (LT) pour renforcer la présence de LT au sein du réseau Great Wine Capitals.

Administration, finances, communication, projets et ressources humaines (RH)

Administration

L'Unité administrative soutient la direction et les divisions du service en matière de correspondance, de suivi décisionnel, d'organisation et d'optimisation des processus. Elle gère aussi les réponses à donner au public et le suivi administratif des requêtes en abattage.

Finances

L'Unité finances et comptabilité assure le suivi des dépenses, accompagne les divisions pour les analyses financières, l'élaboration du budget et pour le bouclage des comptes. En 2024, un travail important a été réalisé pour améliorer les sections analytiques et la structure visa du service. L'implémentation de l'ERP Abacus continue de mobiliser l'équipe comptable.

Projets

L'Unité projets est la mise en pratique du principe de transversalité du service puisque toutes les divisions peuvent faire appel à elle pour mener certains de leurs projets – stratégiques ou opérationnels – nécessaires à la concrétisation du programme de législature.

Promotion et événements

La mission de l'Unité promotion et événements est de mettre en valeur les projets, les produits et les événements du service. Qu'il s'agisse d'élaborer des stratégies de promotion, d'organiser des conférences de presse, de rédiger des communiqués, des publications sur les réseaux sociaux, de créer des flyers, de gérer la logistique des événements, cette unité œuvre étroitement avec toutes les divisions du service. Elle est aussi en charge de la communication interne du service.

Ressources humaines

L'Unité RH a géré les affaires du personnel du service, incluant le suivi de situations problématiques de santé et la gestion de la relève et des talents, tout en assurant l'encadrement de 21 apprenties et apprentis, 55 stagiaires (stage découverte, PET, BNF, Olbis, ETSL, Orif, OSEO, Le Repuis, AI, LIFT, Afiro, Fondation Verdeil, validation d'entrée en HES) et 32 auxiliaires.

Qualité, santé, sécurité et environnement

L'Unité qualité, santé, sécurité et environnement (QSSE) veille à la qualité des prestations et à l'amélioration continue en proposant la formation continue du personnel en matière de sécurité et de santé au travail. Cette unité réalise également des audits dans les domaines de la sécurité, de la santé et de l'environnement.

Domaines et patrimoine

Agriculture

L'Unité agriculture a poursuivi la mise en œuvre des axes de la Politique agricole urbaine définie dans le Rapport-préavis N° 2018/09 «Politique agricole urbaine: des balcons aux champs». Les actions les plus importantes réalisées ont été les suivantes:

- la première récolte de légumes biologiques cultivés à la ferme du Châtelard;
- la mise en place d'un lieu de préparation et de distribution d'une centaine de paniers de légumes de la ferme du Châtelard au travers de Robin des fermes;
- l'ouverture, pour faire suite à son inauguration, du local d'accueil situé dans le chalet d'alpage des Amburnex;
- la réalisation d'une fosse à purin aux Amburnex afin de répondre aux normes de protection des eaux;
- la reprise de l'exploitation de la Villaire à Echallens par la nouvelle génération, Cédric Perroud et sa famille;
- la participation à la revitalisation du cours d'eau de la plaine de Mauvernay;
- l'optimisation de la gestion des plantages, la poursuite du développement des «jardins de poche» et la création de nouveaux potagers pédagogiques;
- la mise place de nouveaux plantages dans le quartier des Plaines-du-Loup;
- l'obtention du permis de construire pour la mise en place des filets anti-grêle sur le verger de Rovéréaz;
- le démarrage des travaux de rénovation des ruraux à la ferme de Rovéréaz.

Entretien des bâtiments et infrastructures

Afin d'optimiser l'entretien du patrimoine bâti, l'unité a finalisé les concepts d'entretien du parc immobilier et des ouvrages sous la responsabilité du SPADOM. Ceux-ci précisent notamment les devoirs et responsabilités au sein du service, les outils et les moyens à mettre en place.

Concernant les études et dossiers d'enquête, l'unité a travaillé à l'élaboration de projets et dossiers d'enquête suivants:

- l'aménagement d'un local de vente au domaine viticole de l'Abbaye de Mont;
- le réaménagement du rural du Pré-du-Châtelard et d'un hangar au domaine agricole de la Blécherette pour l'accompagnement du nouvel agriculteur M. Porchet;
- pour le PNP Jorat, aménagement d'un étang à vocation écologique au Chalet-des-Enfants, de 2 parcours didactiques (les sentiers du Crapaud et des Brigands) et la revitalisation de cours d'eau à la fontaine des 3 Moineaux.

Outre les travaux d'entretien courant, l'unité a réalisé de nombreux chantiers de rénovation et de construction:

- nouvelle fosse à lisier et aire de sortie au domaine agricole du Chalet-de-la-Ville;
- aménagement d'un chauffage à pellets pour l'habitation du domaine agricole du Chalet Boverat;
- réfection et mise en conformité d'un hangar agricole au domaine des Cases;
- nouvelle production de froid des caves du domaine viticole du Burignon;
- aménagement de 2 locaux de traitement des eaux de nettoyage dans les domaines viticoles;
- construction d'un couvert en bois pour l'accueil des classes dans le cadre des activités pédagogiques du PNP Jorat, au Bois-Clos;
- construction de 2 nouveaux WC secs en forêt, au Bois-Clos et à la Fontaine des Meules;
- réfection d'un grand mur de soutènement le long de la route cantonale au Domaine du Burignon;
- réfection de la passerelle piétonne de Gottettaz sur la Vuachère;
- renforcement de la structure de l'Orangerie de l'établissement horticole

Vignobles

L'année 2024 a été marquée par:

- une année viticole compliquée suite à la météo pluvieuse et froide, ce qui a nécessité une réactivité importante des équipes de terrain. En Lavaux, la deuxième année de reconversion bio s'est néanmoins bien passée. Le vignoble de la Côte a subi un peu de grêle à Allaman;
- des vendanges un peu moins généreuses qu'en 2023, les résultats à la cave sont néanmoins prometteurs;
- l'activité œnotouristique du Domaine du Burignon s'est renforcée avec la création d'une Sàrl et l'arrivée d'une seconde associée. Des travaux ont permis la création de nouvelles chambres d'hôtes et une plus grande capacité d'accueil de groupes;
- les domaines de la Ville de Lausanne ont été à nouveau classés parmi les 150 meilleurs vigneron suisses;
- la 222^e mise aux enchères a connu un succès populaire, avec un retour à la normale des prix d'enchères après l'envolée de 2023.

Bureau espace public et paysage

Réalisation d'études et de projets dans les espaces publics

Pour le BEPP, l'année 2024 a été marquée par:

- la poursuite de la réalisation des espaces publics de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- les premières plantations le long du tram t1;
- la réalisation de la fontaine de Montbenon;
- la réalisation de la première phase de l'avenue d'Echallens, 100% ville éponge, une première à Lausanne;

- la poursuite des plantations liées à l'Objectif canopée, en particulier sur le domaine public;
- le début des études de la phase 2 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- la poursuite des réfections de préaux scolaires des collèges de Montoie, de St-Roch et de la Borde avec le Service des écoles;
- la poursuite des études liées aux axes forts: place du Tunnel, route Aloys-Fauquez, Rumine et Ouchy.

Entretien, production et maintenance

Production et aménagement bois

La menuiserie située à l'établissement horticole de la Bourdonnette a déménagé sur le site du Vallon. L'équipe des menuisiers a effectué des réparations sur l'espace public et les places de jeux, ainsi que la réfection complète des escaliers de la promenade de Tivoli et du deck de la Jetée de la Compagnie. Des bacs destinés aux «Jardins de poche», des tables de pique-nique ainsi que certains aménagements pour «Lausanne Jardins 2024» ont également été construits.

L'établissement horticole a cultivé des plantes vivaces ainsi que des arbres de pépinière issus de semis afin d'assurer le verdissement de la ville. Des arbres fruitiers et des fleurs destinés aux décorations florales pour les manifestations officielles de la Commune ont aussi été cultivés. Dans le but d'ouvrir l'établissement horticole à la population lausannoise, une animatrice en gestion écologique a été engagée et a animé des ateliers pour les adultes, des ateliers pour les enfants des écoles primaires lausannoises ainsi que pour le «Passeport vacances».

Une nouvelle équipe appelée «maintenance et gestion de l'espace public» a été créée. Son objectif est d'assurer la maintenance des infrastructures sur l'espace public, dans les bâtiments gérés par le service ainsi que la gestion technique et la gestion de la qualité de l'eau des fontaines ornementales situées dans les parcs lausannois.

L'équipe paysagère a réalisé l'aménagement complet de la section 11 et a débuté la section 17 dans le cimetière de Bois-de-Vaux 1. Elle a également effectué la réfection des chemins du parc de l'Hermitage et l'aménagement de la zone sud de la promenade de Derrière-Bourg ainsi que divers travaux de réparation sur l'espace public et les places de jeux.

Afin d'assurer les opérations de logistique des divers chantiers du SPADOM, la mise en jauge des arbres et le dépôt de la terre végétale et divers matériaux de construction, une nouvelle zone de dépôt a été créée à Montblesson.

L'unité s'est aussi occupée de la gestion des stocks de terre achetés dans l'objectif de réaliser les assainissements liés à la pollution à la dioxine.

Parcs et cimetières

Les équipes des parcs ont continué à planter et à entretenir des arbres dans le cadre de l'Objectif canopée. Les équipes d'entretien ont assuré la reprise de l'entretien des espaces verts du quartier des Plaines-du-Loup. Dans le but d'assurer une floraison printanière de qualité, la plantation automnale de plantes bulbeuses a continué sur l'espace public.

Dans les parcs, les massifs des quais de Belgique et d'Ouchy, ainsi que la place du Général-Guisan ont été plantés avec des arbustes à floraison estivale, des plantes bulbeuses et des plantes vivaces. Ces plantes ont l'avantage d'être beaucoup plus écologiques tout en assurant une floraison de qualité.

Les équipes d'entretien ont participé à la création, à l'entretien et au démontage des divers aménagements destinés à la manifestation «Lausanne Jardins 2024».

La gestion écologique de certains terrains de sport est assurée par des travaux mécaniques ainsi que par la mise en place de substrat composé de sable, de compost et de terre végétale.

Les surveillants des espaces verts assurent la surveillance des espaces urbains sous gestion du SPADOM et poursuivent leurs activités concernant les tâches communales dans le domaine de la Police des chiens.

Les cimetières lausannois ont mis en place un nouveau concept décoratif pour les contrats d'entretien des tombes. Ces nouvelles décorations sont plus écologiques et sont composées de plantes bulbeuses ainsi que de plantes vivaces destinées à assurer une floraison et une

couverture végétale durant toute la période de végétation. Des bulbes à floraison printanière ont été plantés dans l'allée centrale des cimetières de Bois-de-Vaux 1 et 2.

L'équipe Aménagements et inhumations a assuré l'ensevelissement des corps et des cendres des défunts. Elle a également assuré la désaffectation des concessions.

Nature

Projets biodiversité

Le Préavis N° 2023/69 «Plan biodiversité de la Ville de Lausanne – Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.– afin de financer les mesures du Plan biodiversité – Réponse à neuf postulats» a été adopté par le Conseil communal 23 avril 2024. La Commune se dote ainsi d'une vision pour l'horizon 2031 et de cibles et des projets phares pour la législature 2021–2026. Renforcer l'infrastructure écologique, tel est le premier pilier du Plan biodiversité, qui en compte 3 et qui s'articule autour de 9 axes d'action. Tous les services communaux sont impliqués dans sa mise en œuvre.

En 2024, la Division nature a participé activement à l'élaboration des PACom pilotés par le Service de l'urbanisme (URB). Elle participe également aux différents événements du SPADOM et de la Ville afin de sensibiliser à la préservation de la biodiversité. La Fête de la nature a été organisée à la place Alfred-Stucky pour la deuxième année consécutive et a laissé une trace verte, un cordon de prairies fleuries le long du trottoir. L'édition 2024 du «Concours nature en ville» permettra à 2 lauréats de concrétiser des espaces favorables à la nature dans l'espace privé.

2 types de subventions sont allouées aux propriétaires qui souhaitent favoriser différents aménagements en faveur de la biodiversité. La première permet la création d'espaces tels que la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes, le remplacement de haies exotiques, l'installation de prairies fleuries. La deuxième permet de bénéficier d'un audit vert et d'un accompagnement pour leur mise en œuvre.

Territoire et constructions

L'ensemble du territoire communal est concerné par le Plan biodiversité, conformément au deuxième pilier de la stratégie lausannoise. L'Unité territoire et constructions y participe durablement en intégrant le paysage, le patrimoine arboré, la pleine terre et les milieux naturels dans l'analyse des demandes de permis de construire. Durant l'année, 432 demandes de permis de construire et 39 demandes préalables ont été traitées.

Arbres et forêts

Le patrimoine arboré et forestier a bénéficié de conditions météorologiques plus calmes qu'en 2022 et 2023, avec un volume de précipitations dans la norme et un été certes chaud mais dépourvu d'événements extrêmes (canicules ou orages). Les effets des années précédentes sont toutefois visibles sur le territoire, tant par le déclin de certaines essences (charmes et hêtres notamment), que par des instabilités gravitaires activées par les pluies exceptionnelles de l'automne 2023. Certains sentiers et aménagements forestiers ont fait l'objet de fermeture, puis de sécurisation (sentier des cascades, passerelle sur la Louve, par exemple) durant l'année. L'année 2024 a vu la plantation de 1'743 arbres dans les rues et espaces verts communaux, au-delà de la cible annuelle de 1'400 arbres fixée par l'Objectif canopée.

Arbres

La publication par le Conseil d'Etat du règlement d'application de la loi cantonale de protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP) et son entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2024 a constitué une étape majeure pour l'unité. Les modalités d'application de la loi cantonale ainsi précisées ont permis la finalisation du projet de règlement communal, qui pourra ainsi être soumis aux autorités compétentes en 2025.

Sur le domaine public, les abattages découlent uniquement de causes sanitaire ou sécuritaire. Le nombre d'arbres concerné est en légère hausse, principalement expliqué par le nombre d'arbres dépérissant suite aux canicules successives de 2022 et 2023, tant sur le domaine privé que sur les parcelles en gestion directe du SPADOM. Plusieurs séances d'information publiques ont été tenues par les spécialistes du patrimoine arboré sur des sites sensibles avant des interventions, comme notamment pour un cèdre de l'Himalaya ayant séché sur les quais d'Ouchy ou pour un érable sycomore en fin de vie dans la campagne du Désert.

La couverture de canopée de la zone urbaine de la commune a été mesurée lors d'une acquisition laser aéroportée au printemps 2024, en collaboration avec le Service du cadastre et le Bureau du climat et de la durabilité. Les données acquises permettront de renseigner l'évolution de la couverture arborée suite aux mesures analogues effectuées en 2012 et en 2019.

L'Unité arbres a en outre fourni son appui technique auprès des équipes du service (conception de projets, aide à la maîtrise d'ouvrage, perfectionnement des collaboratrices et collaborateurs) et des services partenaires au sein de l'administration.

Forêts

L'exploitation durable et raisonnée du patrimoine forestier communal a résulté en la production de 8'768 m³ de bois rond, répartis pour moitié entre feuillus et résineux. Au sein de ce volume, 558 m³ ont alimenté les besoins internes du service (mobilier urbain, construction de structures pour «Lausanne Jardins 2024», rénovations de bâtiments agricoles, plaquettes paysagères). Sur le volume total, 50% ont alimenté la filière du bois construction, tant sur le marché vaudois des bois qu'à l'usage interne de l'administration, soit la filière la plus vertueuse en termes de valorisation de la matière et de stockage de carbone à moyen terme. Par ailleurs, 20 hectares de jeune forêt ont fait l'objet de soins cultureux.

L'année a été ponctuée par 2 manifestations publiques forestières, avec une magnifique édition de la Fête de la forêt en avril, et une version urbaine de «Un arbre, un enfant» à la Maladière. A cette occasion, les parents et familles ont planté une micro-forêt urbaine dans la continuité des plantations d'Objectif canopée. L'inauguration officielle du Parc Naturel du Jorat a constitué le point d'orgue de l'année le 25 mai à Montheron.

Preavis

Rapport-préavis N° 2024/08 «Réponse au postulat de M. Fabrice Moscheni – Un arbre lausannois comme dernier repos».

Préavis N° 2024/41 «Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines –crédit-cadre annuel 2025».

Rapport-préavis N° 2024/57 «Réponse au postulat de M^{me} Françoise Piron – Nos parcs et jardins méritent des poubelles esthétiques et adaptées!».

Service d'organisation et d'informatique (SOI)

Principales missions du service

- garantir à la Municipalité, au personnel de l'administration communale et à la population lausannoise un système d'information sûr, transverse, ouvert, agile et efficace, tout en réduisant l'impact environnemental et l'obsolescence;
- mettre en place une stratégie digitale pour la Ville de Lausanne et sa population;
- encadrer et accélérer la numérisation responsable des services de la Ville avec une cyberadministration performante;

- fournir un portail numérique pour les citoyennes et citoyens leur donnant accès à des prestations numériques de qualité;
- gérer les données de la Ville dans le but de soutenir la prise de décision, tout en garantissant la qualité et la conformité légale avec la protection des données;
- permettre l'accès aux données non sensibles à la population et à l'économie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SOI	13.10	12.10	12.10	10.90
Gouvernance sécurité & archi.	14.80	11.80	15.80	14.60
Infrastructure, data & devops	31.65	27.40	30.65	29.00
Prest. clients & Env. numérique	12.40	11.50	13.40	13.40
Projets & Solutions	21.50	20.40	20.50	18.50
Total service	93.45	83.20	92.45	86.40

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-1.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Direction SOI	15	12.10	14	10.90
Gouvernance sécurité & archi.	12	11.80	15	14.60
Infrastructure, data & devops	29	27.40	31	29.00
Prest. clients & Env. numérique	12	11.50	14	13.40
Projets & Solutions	22	20.40	20	18.50
Total service	90	83.20	94	86.40

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Direction SOI	1	1
Infrastructure, data & devops	2	3
Prest. clients & Env. numérique	4	5
Total service	7	9

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	8	9
Total service	8	9

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	4
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	8

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	1	0.01	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	7	3.49	12	6.26
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	8	3.50	12	6.26

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

Un nouveau chef de service a été nommé au 1^{er} octobre 2024 à la tête du Service d'organisation et d'informatique qui peut continuer à bénéficier d'un environnement stabilisé et serein pour poursuivre ses activités au bénéfice des services de l'administration communale.

Le 16 janvier 2024, le Conseil communal a adopté un crédit d'investissement de CHF 2'420'000.– pour financer le pilotage de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données sur une période de 4 ans (Préavis N° 2023/47 «Pilotage de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données pour la période 2023–2026»). Ce crédit permet à la Ville de poursuivre ses efforts de sécurisation et de gouvernance de la sécurité du système d'information (SI) et de mettre en place une démarche de mise en conformité à la protection des données personnelles. Un programme de sensibilisation et de formation à la sécurité et à la protection des données s'adressera à tout le personnel de l'administration et sera déployé dès le 1^{er} trimestre 2025.

Principales activités 2024

Prestations clients et environnement numérique

Le Centre de services

Le Centre de services est toujours très sollicité. En 2024, l'accent a porté sur la mise en œuvre de solutions en libre-service dans le but de soulager son personnel. Un chatbot (application qui peut interpréter le langage humain et fournir des réponses contextualisées) a été mis en place et peut déjà répondre à plusieurs questions actuellement couvertes par le Centre de services. Des évolutions de cet outil sont prévues en 2025. Une solution de réinitialisation du mot de passe en libre-service par l'utilisatrice ou l'utilisateur est également en cours d'implémentation et sera finalisée en 2025.

Solutions d'impression

Le projet de déploiement de la fonction «Follow you», débuté en 2023, progresse. A terme, près de 300 imprimantes multifonctions seront équipées de ce dispositif permettant au personnel de choisir où et quand imprimer leurs documents tout en assurant la confidentialité des impressions. Cette action s'achèvera en 2025 et permettra une réduction de l'utilisation de papier ainsi que le retrait des imprimantes de proximité.

Environnement numérique

Dans le cadre du projet Digital Workplace (nouvel environnement bureautique et collaboratif proposé aux utilisatrices et utilisateurs), différentes variantes technologiques possibles ont été étudiées durant l'année 2024. La validation de la variante choisie et le dépôt du préavis se feront au début 2025.

Projets et solutions

Le pôle Projets et solutions (PES) délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet HERMES, développée par la Confédération et disponible librement en tant que norme ouverte.

Nombre de projets métier	2024	
Projets clôturés dans l'année	70	
— dont projets de rénovation	16	
— dont projets agiles	35	
Projets en cours simultanément, en moyenne	43	

Ressources affectées à la gestion de projet	2023	2024
Jours comptabilisés sur projets (personnel SOI)	1'340 = 6.0 ept	1'438 = 6.5 ept
Jours comptabilisés sur projets (personnel externe)	556 = 2.5 ept	453 = 2.0 ept

Gestion des ports de la Ville de Lausanne

La solution actuelle pour gérer les ports lausannois au bord du lac est en fin de vie et ne correspond plus aux besoins des usagères et usagers, ni du Service de l'économie. Le projet de remplacement a pour objectif principal de mettre en place une plateforme centrale pour optimiser la gestion des ports tout en offrant des prestations en ligne en libre-service. La phase finale est en cours de réalisation, la nouvelle solution sera fonctionnelle dès 2025.

Préavis «Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne»

Le crédit d'investissement accordé en novembre 2021 par le Préavis N° 2021/36 «Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne pour la période 2022–2026 – Demande de crédit d'investissement» a permis le financement de 13 projets de rénovation en 2024.

Infrastructure, Data et DevOps

Plusieurs projets structurants ont été menés au niveau des infrastructures afin de faire face à l'obsolescence, utiliser des technologies plus récentes éligibles à plus d'automatisation ainsi que renforcer la sécurité des données traitées par la Ville:

- l'architecture du réseau Data Center a été consolidée comme prévu et est opérationnelle;
- le Data Center modulaire (Praz-Séchaud) a été déménagé dans d'autres locaux, toujours sécurisés;
- la solution de sauvegarde a été remplacée comme prévu dans le crédit d'investissement accordé dans le cadre du Rapport-préavis N° 2022/38

«Stratégie informatique 2023–2027 et plan d'action 2023 basés sur les risques – Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'000'000.– – Réponse au postulat de Chenaux Mesnier Muriel et crts – Pour une stratégie digitale ambitieuse, sûre et durable» et est complètement opérationnelle.

La Ville prend en considération des solutions Cloud comme alternatives. Ainsi, des solutions éligibles ont été mises en place. Dans le même temps, dans le cadre de projets de collaboration avec le monde académique, des plateformes Cloud suisses ont été explorées afin de s'assurer du fonctionnement selon les bonnes pratiques, garantissant l'automatisation et la maîtrise des coûts, conformément à la «stratégie Cloud» de la Ville, c'est-à-dire notamment ne permettant pas de «clouder» des données sensibles et ciblant des solutions Cloud en Suisse ou en Europe.

L'infrastructure de calcul et de stockage doit évoluer pour répondre aux enjeux actuels. Plusieurs études ont été menées afin de déterminer les orientations technologiques et définir les futures plateformes qui répondront aux enjeux à venir du système d'information.

Les activités de gouvernance de la donnée se sont poursuivies, avec une plus grande sensibilisation des services demandeurs et la mise au point de concepts communs concernant la méthodologie de traitement et de fonctionnement. Plusieurs projets ont été réalisés et continueront de l'être: développement de tableaux de bord de pilotage, mise en place de référentiels communs aux solutions informatiques de l'administration communale et expérimentation du catalogage des données avec le monde académique.

Gouvernance, sécurité et architecture

Project Management Office (PMO)

L'équipe PMO a travaillé en 2024 à la mise en place d'une cellule d'accompagnement au changement qui contribuera au succès des projets en se basant sur une méthodologie et des outils dédiés, afin de soutenir l'ensemble des parties prenantes.

Gestion de la demande de projet

L'équipe a renforcé son processus d'analyse des demandes, notamment en réalisant des pré-études permettant de définir avec plus de précision le périmètre des futurs projets ainsi que les budgets et les charges de travail nécessaires.

Architecture d'entreprise

La démarche d'architecture d'entreprise s'est poursuivie avec la conduite de la cartographie des processus de 3 services. Cette démarche est très appréciée par les cheffes et chefs de service qui s'appuient sur les éléments fournis pour l'optimisation de leur organisation.

Gouvernance de la sécurité et sécurité opérationnelle

En matière de gouvernance, un important travail a été réalisé pour compléter et tenir à jour le registre des risques de sécurité de la Ville. L'équipe gouvernance a également finalisé la procédure de gestion de crise en cas d'incident majeur. Cette procédure a été testée et pleinement validée lors de l'exercice cantonal de gestion de cybercrise du 5 décembre 2024 (CYBER24).

Protection des données

Les travaux d'inventaire des traitements de données personnelles se sont poursuivis et concernent désormais la moitié des services. La moitié des traitements identifiés ont été documentés et soumis à l'autorité cantonale pour contrôle, validation et publication. A ce jour, 62 traitements ont d'ores-et-déjà passé cette étape et sont publiés sur le site de l'Autorité de protection des données et de droit à l'information.

Administration, RH, Finances, Green-IT et Atelier de numérisation

Numérique Responsable – Green IT

Depuis mars 2023, la Commune de Lausanne bénéficie du label Numérique Responsable de niveau 2 et s'est engagée dans une vingtaine d'initiatives pour réduire son empreinte écologique, économique et sociale vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication. En novembre 2024, un audit intermédiaire a été réalisé par l'agence en charge du label afin d'évaluer les progrès réalisés par la Ville de Lausanne et les résultats ont été concluants. L'agence a donc confirmé que Lausanne était labellisée jusqu'en mars 2026.

Atelier de numérisation

En 2024, l'Atelier de numérisation (AN) a poursuivi sa mission de sauvegarde patrimoniale des collections des musées lausannois et sa collaboration avec le mudac (Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains – Plateforme 10). L'AN a conçu un grand nombre d'images en haute définition pour les besoins des différentes publications et expositions des musées lausannois. Ces images contribuent au rayonnement de la culture lausannoise.

L'atelier a aussi répondu à différents mandats des services communaux. Au total, près de 7'700 travaux de numérisation ont été réalisés durant l'année, parmi lesquels 7'342 gravés dans la base de données Museris.

Chiffres clés du SOI à fin 2024

Années	2021	2022	2023	2024
Postes de travail	6'771	*6'220	6'337	6'293
— PC	3'885	3'188	3'062	2'718
— PC portables et tablettes	2'886	3'032	3'275	3'575
Serveurs d'entreprises				
— Serveurs physiques	59	62	77	78
— Serveurs virtuels	851	868	963	1019
— Création de nouveaux serveurs virtuels	149	85	95	56
Volume de données				
— Données bureautiques (approximativement)	218 TB	242 TB	288 TB	314 TB
— Nombre de fichiers bureautiques	184 millions	206 millions	229 millions	246 millions
Transformation numérique				
— Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue	2	2	2	2
Solutions métier				
— Solutions applicatives	477	504	503	508
— Solutions transverses	69	58	65	65
— Solutions d'infrastructure	82	126	134	111
— Solutions «Métier»	287	290	281	309
— Solutions «Grand public»	39	30	23	23
— Projets menés en parallèle (métier et infrastructure)	152	145	162	125
— Utilisateurs de la cyberadministration	88'328	101'220	113'306	125'460
Infrastructure réseau informatique				
— Prises réseau	28'489	27'800	28'134	30'400
— Bornes Wifi en service	1'145	1'108	1'106	1'040
— Adresses réseau IP délivrées	22'000	23'000	22'310	22'074
Téléphonie				
— Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	31'074	38'124	33'000	31'228
— Appareils de mobilité professionnelle	2'367	2'654	2'684	2'871
— Nombre de téléphones installés	4'393	3'980	3'719	3'559
— Nombre de lignes Skype		1'793	1'902	2'078
Activités du Centre de services				
— Nombre moyen d'incidents par mois	1'604	1'326	1'575	1'617
— Nombre moyen de demandes de service par mois	2'047	2'175	1'942	2'108

*Ce chiffre a été corrigé: le rapport de gestion de 2022 comprenait également les 643 postes virtuels dans le calcul.

